

# *Le Pays trahi*

**Quatrième partie du livre de quatre : 4 / 4.**

Russel Bouchard  
Charles Côté  
Charles-Julien Gauvin  
Richard Harvey  
Daniel Larouche  
Mario Tremblay



**La Société du 14 Juillet**  
**Saguenay-Lac-Saint-Jean, juin 2001**

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi  
Courriel: [jmt\\_sociologue@videotron.ca](mailto:jmt_sociologue@videotron.ca)  
Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"  
Site web: [http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/index.html](http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html)

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi  
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

## **Le Pays trahi**

Russel Bouchard  
Charles Côté  
Charles-Julien Gauvin  
Richard Harvey  
Daniel Larouche  
Mario Tremblay

Une édition électronique réalisée à partir du livre de Russel Bouchard, Charles Côté, Charles-Julien Gauvin, Richard Harvey, Daniel Larouche, Mario Tremblay (2001), **Le pays trahi**. Chicoutimi : La Société du 14 Juillet, juin 2001, 276 pages.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.  
Pour les citations : Times 10 points.  
Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format  
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 2 février 2002 à Chicoutimi, Québec.





<http://www3.sympatico.ca/caspalcio/>

Nous sommes infiniment reconnaissant à La Société du 14 Juillet de nous accorder son autorisation afin que nous puissions rendre disponible sur Internet, en format numérique, à l'intérieur de la bibliothèque virtuelle **Les Classiques des sciences sociales**, cette importante étude critique de M. Russel Bouchard, Charles Côté, Charles-Julien Gauvin, Richard Harvey, Daniel Larouche, Mario Tremblay : **Le Pays trahi**.

Les auteurs, du livre **Le Pays trahi**,  
à l'exception de M. Gauvin, absent,  
lors du lancement au Musée du Fjord, Ville de la Baie  
le 5 juillet 2001



De gauche à droite : MM. Charles Côté, Russel Bouchard, Mario Tremblay,  
Daniel Larouche et Richard Harvey. (Photo de M. Michel Savard)

## Table des matières

- Fichier 1*    *En guise d'avant-propos*  
*La désintégration des régions du Québec : abrégé du problème* par Daniel Larouche  
*Évaluation des politiques et des programmes du MAS — Constats généraux*  
par Charles Côté
- Fichier 2*    *Dans le contexte de la mondialisation des marchés, l'État constitue-t-il encore un*  
*acteur nécessaire au développement de notre région ?* par Charles Côté
- Fichier 3*    *Ces cimetières que vous réclamez sont aussi les miens !* par Russel Bouchard  
*J'ai fait un rêve où nous marchions côte à côte...* par Russel Bouchard  
*Québec amorce la partition du territoire...* par Russel Bouchard  
*De l'égalité des chances et de la reconnaissance des droits collectifs de la population*  
*du Saguenay-Lac-Saint-Jean* par Russel Bouchard  
*Une «Approche Commune» qui exclut au lieu d'inclure !...* par Russel Bouchard  
*Les droits collectifs des Blancs résidant au Saguenay-Lac-Saint-Jean : réflexion pour*  
*demain* par Charles Côté  
*La filière montagnaise à la rescousse d'Hydro-Québec !* par Russel Bouchard  
*Le poids d'un sac de trente deniers (!)* par Russel Bouchard  
*Les retombées de l'hydroélectricité au Saguenay-Lac-Saint-Jean* par Russel  
Bouchard  
*La forêt publique du Québec en lambeaux : l'horreur d'une société qui n'a pas su se*  
*prendre en main !...* par Russel Bouchard
- Fichier 4*    [Productivisme agricole et sous-développement au Saguenay-Lac-Saint-Jean](#) par  
Richard Harvey  
[Une réforme au mépris du citoyen](#) par Charles-Julien Gauvin  
[À la manière de ces femmes](#) par Mario Tremblay  
[À la recherche des temps perdus...](#) par Russel Bouchard  
[Cinq plumes ne font pas un Indien !...](#) par Russel Bouchard  
[Le devoir de liberté](#) par Russel Bouchard

---

# Productivisme agricole et sous-développement au Saguenay–Lac-Saint-Jean \*

---

*Richard Harvey*

[Retour à la table des matières](#)

Monsieur le président,

Nous remercions la Commission parlementaire et ses membres de nous donner l'opportunité d'exprimer notre avis sur le projet de loi 184, modifiant la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, déposé à l'Assemblée Nationale le 18 décembre dernier. La Coalition Régionale Saguenay–Lac-Saint-Jean Contre la Filière Porcine Nutrinor est un mouvement citoyen qui regroupe les comités de six municipalités de la région, forts de plus de 10 000 signataires qui ont exprimé clairement leur opposition au projet de Nutrinor d'implanter la production intégrée de 50 000 porcs dans huit municipalités réparties sur l'ensemble du territoire.

Nous avons à ce jour manifesté nos légitimes appréhensions et nos inquiétudes en réclamant **en vain** un processus crédible d'analyse et d'échanges impliquant tous les intervenants socio-économiques régionaux. Le projet de loi 184 vient confirmer et renforcer ce refus systématique de transparence et de dialogue rationnel. À la différence près, cette fois que c'est le gouvernement lui-même qui semble prendre

---

\* Mémoire rédigé par Richard Harvey et déposé au mois de février 2001 par la «Coalition Régionale Saguenay–Lac-Saint-Jean contre la filière porcine Nutrinor», à la Commission parlementaire de l'agriculture sur le projet de loi 184.

pour acquis qu'il est justifié, au nom d'un quelconque intérêt supérieur national, de faire preuve de laxisme démocratique au bénéfice des apôtres de la croissance, au détriment des citoyens et des citoyennes de ce pays. Notre opinion est que la loi 23, ironiquement baptisée « droit de produire », et les modifications afférentes contenues dans le projet de loi 184, ont pour fin d'enlever les dernières contraintes à l'expansion inconsidérée —et suicidaire— du modèle productiviste de l'agrobusiness ou de l'industrie agroalimentaire au Québec. Il réduit, à toute fin pratique, les pouvoirs locaux au rôle de simples observateurs, d'exécutants dociles, des orientations gouvernementales en matière de réglementation et d'aménagement territorial. L'adoption de cette loi confirmera l'hégémonie du néolibéralisme mondialisant et de ses plus intransigeants apôtres, l'UPA, le Conseil des Ministres, les décideurs et les grands lobbies de l'agroalimentaire, condamnant de fait les collectivités rurales agricoles qui ont historiquement peuplé et dynamisé l'ensemble du territoire québécois —qu'on appelle avec condescendance, « régions-ressources »— à la désintégration démographique, sociale, culturelle et territoriale bref, à un déclin planifié ! Le désinvestissement chronique de l'État dans les services et les infrastructures des régions et la réforme Harel visant à imposer des agglomérations municipales monopolistes aux contribuables sont, parmi d'autres, des facteurs qui contribuent à amplifier et à accélérer ce processus de désintégration des espaces ruraux régionaux.

C'est notre qualité de citoyens, de témoins de notre temps, d'observateurs, d'acteurs du milieu, c'est aussi notre savoir-faire et notre appartenance à ces territoires qui légitiment nos positions sur l'impérative nécessité d'un changement de cap en regard du développement présent et futur de nos milieux de vie.

### ***Le productivisme, la productivité accrue : des effets pervers***

Le productivisme, c'est la recherche systématique d'une croissance de la productivité; un processus intégrateur, centralisateur, basé sur la standardisation des mécaniques, des techniques et des logiques systémiques de production.

Des études et analyses récentes du modèle productiviste agroalimentaire québécois prévoient clairement l'échec de celui-ci et démontrent également son inaptitude chronique et historique à générer du développement dans l'ensemble des régions périphériques à dominante rurale au Québec. Certes, les gains phénoménaux de productivité par unité d'actif (PAC) qu'a connu l'agriculture québécoise au cours des trente dernières années, *en mettant à profit des technologies intensives, exigeant une capitalisation accrue en vue de maximiser la productivité*, ont placé cette dernière dans une position compétitive sur les marchés nationaux et internationaux. La performance de l'agriculture québécoise a largement dépassé celle de l'Ontario et de l'ensemble des autres provinces canadiennes sous l'angle de la croissance de la productivité. Cependant, cet accroissement quantitatif a été réalisé au prix d'effets pervers dramatiques sur l'ensemble des milieux ruraux agricoles du Québec : réduction de 42% du nombre de fermes; réduction de 20% de la superficie cultivable et accroissement de la superficie moyenne des fermes; diminution du niveau d'emploi relié à la production; détérioration dramatique de la qualité des terres en raison des élevages intensifs, notamment du porc, et de la surcharge environnementale sur les

écosystèmes et sur l'eau (surcharge créée par l'utilisation massive d'intrants polluants tels les pesticides, les herbicides, les fertilisants synthétisés, les lisiers et autres) et enfin augmentation des écarts socio-économiques entre les régions situées près des grandes agglomérations consommatrices et celles situées en périphérie, marquées par l'arrêt de leur croissance démographique par le truchement d'un exode sélectif et massif des jeunes arrivés à l'âge de se reproduire.

Ces effets pervers mettent donc en cause le caractère déstructurant pour les milieux ruraux du modèle productiviste de l'agriculture québécoise. En créant peu d'emploi à sa base, le système d'agrobusiness intégré québécois concentre l'essentiel de ses activités de transformation et par conséquent des emplois directs et indirects qui en découlent, près des grands centres urbains où il implante les infrastructures nécessaires à l'optimisation de ses opérations. Il s'ensuit donc un exode du potentiel d'emplois, de rendement, de valeur ajoutée et de gains nets générés par les régions en désintégration, qui constituent dès lors un *substrat* idéal à l'implantation et à l'expansion du modèle agricole industriel. Ce modèle s'appuie sur une idéologie productiviste et une réglementation étatique déficiente à souhait prônées, cautionnées et imposées par la technostructure gouvernementale avec l'acquiescement tacite et servile des représentants territoriaux (nos députés), plus aptes en l'occurrence à servir les intérêts des «barons» de l'agrobusiness et de l'industrie agroalimentaire qu'à doter les régions des pouvoirs décisionnels et administratifs autonomes, qui seraient désormais une condition *nécessaire* de leur survie et de leur développement propre. La dépossession et la fragmentation territoriale voulue et amorcée par l'État, ainsi que la réalisation par l'État des conditions du confinement des populations qui ont historiquement peuplé les régions périphériques sont des attaques sournoises sans précédents contre celles-ci, des menaces absolues à leur survie. Elles légitiment leur revendication de droits collectifs territoriaux, d'autonomie décisionnelle, de changements drastiques dans la répartition de la richesse collective et dans l'affectation de leurs ressources propres. Ce sont là les conditions de l'innovation, de la diversification, de la création d'avantages concurrentiels et d'accès direct aux marchés mondiaux, bref la condition d'une prise en charge locale des leviers de développement. Actuellement, ces régions sont maintenues dans un état de sous-développement chronique induit par un dirigisme et une orientation d'État qui leur impose une économie tiers-mondiste, une économie coloniale.

Autre effet pervers, la productivité accrue par les économies d'échelles et par les coûts engendre elle-même ses propres limites par la décroissance progressive de sa profitabilité marginale. Compte tenu des hauts gains de productivité qu'a connus antérieurement l'agriculture, de la capitalisation accrue phénoménale nécessaire au soutien de la production, de l'endettement nécessaire à cette capitalisation, de la stagnation du revenu net moyen familial des fermes, de la chute prévisible des prix découlant de la surproduction, il est permis de croire que ce système est arrivé à son point de saturation. *Sans le soutien artificiel du Trésor public*, par le biais des programmes gouvernementaux comme l'assurance-stabilisation des revenus (le Compte d'assurance), les différents programmes de soutien à l'agriculture, les politiques de gestion de l'offre, les politiques subsidiaires *fortement et résolument contestées par les grandes puissances néolibérales et l'Organisation Mondiale du Commerce*, l'agriculture québécoise souffrirait d'un grave problème de solvabilité qui la précipiterait rapidement vers la catastrophe ! Il suffit d'imaginer l'impact sur nos fermes laitières, d'une perte nette de plus de 50% de leur capital moyen constitué par le capital virtuel des quotas intérieurs, advenant l'abolition de ceux-ci, sans compter le manque à gagner causé par l'obligation de produire dès lors, du lait au prix mondial ! À

l'aberrant objectif de la *productivité accrue* se substituerait alors un objectif d'*efficacité aveugle*. Combien de ces fermes peuvent faire face à telle éventualité pensez-vous ? De quel type sont-elles ces fermes, pensez-vous : *industrielles* ou *familiales* ?

Les politiques gouvernementales en matières d'exportations et de commercialisation de produits agricoles concoctées «en famille» en 1998 au Sommet de Sainte-Hyacinthe par les ténors du Conseil des ministres, les technocrates de l'appareil gouvernemental, l'UPA et les «barons de l'agroalimentaire», relèvent de l'aberration, d'une incompréhension profonde de ce qu'est le développement. Où sont, qui sont les économistes technocrates qui ont planifié cette indescriptible machination ? À qui profite-t-elle ? Et qui en supporte les coûts réels ? Nous n'avons à ce jour, obtenu ni réponse ni démonstration convaincante. Il faut questionner davantage sur les impacts réels, économiques, sociaux, environnementaux versus les gains nets réalisés ou réalisables par l'ensemble des citoyens du Québec, qui auront à soutenir, pour le meilleur ou pour le pire, cette opération qui nécessite un déploiement et un engagement de ressources collectives considérables. Les risques de ce choix sont plus considérables encore; on condamne les milieux ruraux à l'extinction par attrition, du simple fait de s'y engager. Le productivisme voulu par l'UPA et ses partenaires, et les orientations exportatrices du sommet de Sainte-Hyacinthe conduisent l'agriculture tout droit vers l'*industrialisation intégrale*, précipite l'agriculture familiale vers sa perte, banalise l'économie des terroirs; l'agriculture «*économe et autonome*», créatrice, innovatrice et génératrice de développement des milieux ruraux. Les tribulations du président de l'UPA au pays de l'Oncle Sam et les conclusions qu'il en tire quant au caractère résolument «familial» et répartiteur de richesse de l'agriculture qu'il préconise sont sans rapport avec la réalité qui attend à très court terme, plus de la moitié de ses membres. En 1996, 56% des fermes étaient de type familial comparativement à 95% en 1976. L'efficacité d'une productivité accrue est fonction de l'utilisation maximale de la technologie —génératrice d'emplois seulement là où ces technologies sont fabriquées— et d'une réduction systématique de l'emploi. Il y a donc lieu de croire qu'en intensifiant le processus, on intensifie ses effets pervers au cœur même de nos économies locales. Certains économistes qualifient ce phénomène de «*croissance appauvrissante*» ! Le projet de loi 184 cristallise la décision de maintenir, envers et contre tous, cette tenue de cap : il verrouille les issues qui permettraient une réorientation et une relance de l'économie rurale au Québec, particulièrement dans ses régions en désintégration.

### *Les effets pervers externes et leur finalité*

Un autre effet pervers, externe celui-là, mais non négligeable de l'accroissement planifié des exportations par les grandes puissances productivistes mondiales, est la création de surplus mondiaux de stocks standardisés qui font chuter les prix et provoquent le *dumping* international. Ceci a pour conséquence de déstabiliser, désorganiser et déstructurer par leur pénétration imparable, les économies locales de communautés et de pays moins développés. Ils aspirent et entraînent dans leur sillage les appareils nationaux traditionnels de production : le *modèle* imposé aux plus faibles, c'est la loi des plus forts. Cela produit les mêmes effets pervers que chez nous. C'est ainsi qu'un cycle infernal de désordre et de déclin économique s'organise dans l'environnement planétaire. N'est-ce pas devenu une finalité en soi que d'asservir l'autre pour s'enrichir et se doter d'un potentiel croissant de consommation ? C'est pourtant bien là où nous mène le discours des apôtres du productivisme, qui ne

savent plus distinguer la croissance économique de l'économie de développement, *soit une croissance sans génération d'inégalités.*

### ***Le productivisme et l'environnement : le feu et l'eau***

La vulnérabilité du système productiviste réside dans le fait suivant : plus les contraintes environnementales imposées par le milieu sont importantes, moins le système est efficace. À l'inverse, plus le système est efficace, plus les impacts environnementaux imposés au milieu sont grands. Or, l'efficacité et la rentabilité du productivisme dépendent pour l'essentiel du laxisme planifié de la réglementation de l'État. Les conditions minimales sécuritaires des milieux de vie et la nécessité de protéger le territoire et l'environnement ne peuvent supporter les charges croissantes que la productivité des unités intensives ou industrielles agricoles leur impose : ce constat n'est plus à démontrer les rapports incriminants s'empilent et sont connus de tous. Il existe donc une opposition fondamentale entre les objectifs sociaux et environnementaux à long terme et les réticences à courte vue de la productivité accrue. Les tentatives de création de zones d'interfaces des acteurs ou *zones tampons* (*principe d'écoconditionnalité, comités de vigie*), pour établir des critères d'acceptabilité sociale résulteront —sous les pressions toujours plus intenses d'oligopoles omnipotents— en une escalade de compromis non viables dont le résultat sera la dégradation continue de l'environnement des espaces ruraux, la baisse de performance et l'étouffement des autres bases et composantes socio-économiques de ces milieux, l'accélération de leur désintégration avec comme aboutissant, leur disparition pure et simple. En matière de *conditions minimales* visant la protection environnementale des milieux de vie, les compromis ne sont pas acceptables. Il y a nécessité d'un consensus *urgent et prioritaire* en faveur du milieu. Les critères opérationnels de la production doivent s'ajuster, et non l'inverse. À en juger par la façon dont nos représentants territoriaux (nos députés), agissant comme de simples agents du gouvernement, orientent la politique d'aménagement des territoires en faveur des oligopoles voraces —le projet de loi 184 en est un fleuron— tout est plus que jamais à craindre pour les milieux ruraux des régions.

### ***Le renard, gardien des poules : ou l'UPA et le «virage» agro-environnemental***

L'UPA se faisant promoteur des politiques d'accroissement des exportations et ardent défenseur de l'expansion du productivisme en agriculture se réclame seul fiduciaire de l'utilisation des territoires ruraux homologués du Québec tout entier. Simultanément, elle se proclame le seul organisme légitime ayant compétence en matière de protection des acquis environnementaux, au nom de l'ensemble des citoyens qui vivent sur ces territoires désormais sous son emprise. Comme si, par la seule vertu du discours, tout le monde devait comprendre que l'UPA c'est écologique, par définition. Ainsi, nous assistons à l'auto-proclamation d'un monopole tout-puissant. Ainsi, un groupe d'intérêt corporatiste devient juge et partie dans un système ambivalent de priorisation : protection de l'environnement versus productivité accrue. C'est ainsi que le renard obtient le statut de gardien des poules. Si le potentat peut vivre en sursis et s'engraisser, la basse-cour, elle, est sans le savoir et d'avance condamnée!

Le virage agroenvironnemental initié en catastrophe par l'UPA, dont le fer de lance repose sur « le portrait agroenvironnemental de l'agriculture au Québec » et sur les « plans agroenvironnementaux de fertilisation », est une vaste mascarade qui maquille les effets directs et pernicious de l'intensification et de l'expansion de l'industrialisation et du modèle productiviste dans l'agriculture québécoise. Cette grande opération cosmétique de mise en place de mesures environnementales accessoires, jumelée à une approche « *marketing* » largement médiatisée, avait pour but d'occuper la niche traditionnelle des groupes de pressions, dénonciateurs des surcharges environnementales et des abus de l'agrobusiness, de se positionner comme seul interlocuteur des milieux ruraux sur les questions touchant l'aménagement territorial et comme seul bénéficiaire des retombées budgétaires des programmes gouvernementaux destinés à l'assainissement environnemental. Il existe une différence entre une « *prise de conscience et une volonté résolue et confirmée d'améliorer les choses* », et la démonstration réelle, tangible et mesurable d'un tel énoncé ! L'UPA se réclame de « tout » à la fois ! De la poudre aux yeux ! Ça ne prend pas un *Phénix* pour comprendre ça ! La présence très sentie du syndicalisme agricole au sein des comités consultatifs agricoles des MRC et au sein d'organismes comme les CLD et CRCD traduisent plus un « *blocage systématique* » qu'une quelconque *ouverture*. Qu'il nous suffise d'évoquer le *scandaleux terrorisme économique* auquel s'est récemment prêtée la Fédération régionale de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour forcer la main aux élus municipaux, prenant en otage toute l'industrie récréotouristique régionale. Cela nous donne l'exacte mesure de l'*ouverture* et de la *responsabilité du « gardien »*. On ne badine pas longtemps avec la vérité des faits. Pas plus semble-t-il, avec la capacité de négociateur du « gardien ».

La centralisation monopoliste de l'UPA se traduit aussi par le contrôle croissant qu'elle exerce sur tous les leviers majeurs de développement en agriculture — le financement agricole par le biais de la Financière, le Compte d'assurance, les programmes publics de soutien et d'établissement en agriculture, les programmes de soutien au virage agroalimentaire (Prime vert), la formation agricole, la fonction conseil et service du MAPAQ, les conseils consultatifs agricoles des MRC, les tables filières, l'administration des coopératives, les fédérations de producteurs, enfin tout ! L'UPA se comporte en « bon syndicat corporatiste ». Son caractère unitaire ou *son monopole* se soucie peu du blocage systématique qu'elle impose à la redynamisation des milieux ruraux, à la promotion et au soutien de l'agriculture familiale, à la diversification, à l'innovation et enfin à la mise en place d'une structure d'accueil cohérente et efficace pour la relève. Cet aveuglement antisocial, ce maintien de cap est indigne d'un mouvement syndical vivant et basé sur une lecture réaliste des contextes régionaux, nationaux, et internationaux.

Nous rappelons d'emblée que la solidarité, la ténacité, l'opiniâtreté et le savoir-faire des pionniers du syndicalisme agricole au Québec a permis à l'agriculture de faire des gains intéressants dans le passé : les plans conjoints de mise en marché, les assurances récoltes et stabilisation des revenus, la reconnaissance des standards de coûts de production, la régie des marchés etc. Par contre, l'avènement envahissant du syndicalisme agricole unitaire a provoqué un glissement, une polarisation de la solidarité qui rompt définitivement l'équilibre de la représentation légitime des milieux ruraux. Il existe deux formes de solidarité : l'une est inclusive, généreuse, porteuse de fraternité, d'égalité, de partage et de justice, ultimement génératrice de richesses; l'autre est exclusive, unitaire, totalisante, porteuse d'inégalités, de disparités, de chauvinisme et, à l'évidence, génératrice de pauvreté ...

Il devient impératif pour les milieux ruraux de se doter d'une représentativité légitime reconnue de façon à rétablir l'équilibre nécessaire au fonctionnement normal de toute société démocratique moderne. Le pluralisme syndical s'impose donc, si l'on veut rétablir les *droits* de l'ensemble des citoyens qui peuplent les territoires ruraux. Ces *droits* sont reconnus par toutes les cours et les conventions internationales des *pays démocratiquement constitués*. Il peut et doit en être ainsi chez nous!

### ***La mission de l'agriculteur : nourrir et protéger***

Les produits agroalimentaires qu'on consomme de façon régulière et coutumière à la maison, parcourent en moyenne 2 500 kilomètres avant de se retrouver sur nos tables. Il y a de quoi se poser de sérieuses questions sur le sens du slogan DE LA TERRE À LA TABLE ...

La tendance lourde à l'industrialisation de l'agriculture dans l'ensemble des régions du Québec pose un problème grave pour tous les agriculteurs. Le système productiviste a dénaturé la mission originelle de l'agriculteur. Son champ de compétence traditionnel a été envahi par une batterie d'experts qui imposent à l'entreprise des standards de performances techniques et économiques si élevés, qu'il devient extrêmement difficile pour l'agriculteur de garder la mainmise sur la destinée de *son entreprise*. Les contraintes externes (financement, capitalisation accrue, conditions du marché, prix des intrants, etc.) en dehors de son contrôle, deviennent si imposantes qu'elles finissent par mettre en péril sa survie. Lorsqu'il met le pied dans l'engrenage, l'agriculteur se fait *siphonner* son efficacité, au profit de l'environnement productiviste à savoir : les *firmes et l'expertise*. La prise en charge de *l'entreprise agricole*, par la technostructure gouvernementale et l'expertise des grandes firmes d'amont et d'aval finit par récupérer la compétence et le savoir-faire propres de l'agriculteur, et reléguer celui-ci essentiellement à un rôle de *solvabilité*. Il devient par conséquent interchangeable à la condition de disposer du capital requis. C'est ainsi que de nombreux agriculteurs abandonnent le métier, à bout de souffle et de ressources. Si nous persistons comme société à soutenir ce modèle qu'on nous impose, ce métier, cette vocation dirions-nous, disparaîtra et sa mission avec ! L'agriculteur est devenu, à toute fin pratique une marionnette au service du productivisme agroalimentaire et de ses «barons». Il est primordial de replacer l'agriculteur au cœur de l'agriculture; il est le catalyseur entre l'agriculture et sa finalité. Quoi produire, comment produire et pour qui ? *«Il devient indispensable de définir les contours de cette agriculture qui, en contrepartie de l'aide publique qu'elle reçoit, doit être celle dont sa société a besoin. Elle doit respecter les consommateurs et la nature. L'agriculteur doit pouvoir vivre décemment de son métier en produisant sur une exploitation à dimension humaine ... il doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant, dans un cadre de vie apprécié de tous!»* (conf. Paysanne). Nourrir et protéger : voilà la mission de l'agriculteur, voilà la mission de l'agriculture!

\*\*\*

« ... finalement la ruralité définit un mode de sociabilité impliquant une fonction nécessaire de «solidarité», cimentant le tissu des communautés rurales partageant des valeurs communes, une culture et un référentiel d'appartenance : **le territoire** .»

S. Moussaly

En conclusion, nous constatons donc que les *décisions* d'État qui seront prises par nos représentants territoriaux dans les prochaines semaines ou tout au plus dans les prochains mois, auront des conséquences déterminantes et définitives sur l'économie des régions périphériques en désintégration. Ou les citoyens qui peuplent les territoires urbains, ruraux agricoles et forestiers de ces régions pourront entretenir l'espoir d'un renouveau du dynamisme économique et socio-économique, créateur et répartiteur de la richesse collective, par le biais d'une volonté politique affirmée, confirmée et claire, ou ils devront se résigner à quitter s'ils le peuvent encore, des milieux de vie livrés au délabrement, en pâture aux diktats d'oligopoles mondialisants qui misent sur l'individualisme rapetisseur, le mercantilisme, le gain et le profit, pour justifier le pillage éhonté des ressources collectives d'un peuple qu'on aura d'ores et déjà condamné à la dispersion, à la disparition, à l'extinction.

Toutes les études et les travaux d'experts que nous avons consultés le confirment. Tous les indicateurs économiques et sociaux convergent vers un même constat : les populations qui ont traditionnellement *peuplé, occupé et développé* les régions périphériques dont la nôtre— le Saguenay–Lac-Saint-Jean —sont *ciblées et désignées* comme régions ressources, soumises à des stratégies politiques économiques et sociales visant *le dépeuplement, le démantèlement de collectivités distinctes, le nihilisme identitaire, culturel et historique*. Pour s'en rendre compte, outre les évidences déjà palpables pour le plus insensible des citoyens, on peut évoquer : le manque chronique d'emploi qui engendre un revenu moyen inférieur à la moyenne québécoise, l'exode dramatique des jeunes en âge de se reproduire —et des moins jeunes qui les suivent— l'état de morbidité élevé des collectivités liée au sous-investissement de l'État, enfin l'effarant accroissement du taux de suicide québécois qui s'avère le meilleur témoin de cette dérive nationale.

S'il n'y a pas, par une décision politique, une inversion drastique et rapide du processus de désintégration des régions périphériques amorcé et soutenu par les gouvernements québécois successifs depuis plus de trente ans, les objectifs de l'OPDQ des années 1970 de réduire le Québec réel à la dimension géopolitique d'un petit périmètre autour de Montréal se poursuivra, précipitant d'abord l'extinction de ces collectivités avec les conséquences ultérieures pour ceux qui se seront crus un moment tirés d'affaires dans le Périmètre élu (la région montréalaise).

### ***Recommandations :***

En conséquence, au nom du peuple du Saguenay–Lac-Saint-Jean et au nom de nos quelques 10 000 signataires de pétitions déposées aux tables des MRC de la région, NOUS réclamons :

***De façon spécifique :***

1. Le retrait immédiat du projet de loi 184 déposé à l'Assemblée Nationale pour adoption;
2. Un moratoire sur la réglementation concernant l'aménagement territorial et une révision complète de la loi 23 et des dispositions transitoires et de concordance qu'elle présuppose;

***De façon plus générale :***

3. L'arrêt de la désintégration des régions par la *réorientation de la politique économique* de l'État dans le sens de *la réduction drastique des écarts de niveaux d'emploi entre les régions et entre les localités qui les subdivisent* (ces écarts se mesurant par le rapport emploi-population ou par son complément, le taux d'inoccupation);
4. La reconnaissance de droits collectifs territoriaux et décisionnels pour l'ensemble des communautés occupant les territoires des régions à vocation rurale;
5. La reconnaissance d'un *pouvoir démocratique décisionnel régional et territorial* pourvu d'instances administratives nécessaires au contrôle de l'affectation des ressources, à la mise en place d'infrastructures locales permettant la création d'avantages concurrentiels réels, et la prise en charge du milieu par le milieu (clé de voûte à la relance des économies locales et régionales, et à la consolidation de leur solidarité sociale);
6. La mise en place d'une « politique de la ruralité » participant d'une volonté de mettre fin au processus de désintégration des régions;
7. La mise en place d'une planification stratégique visant la redynamisation, le développement et la relance de l'économie des milieux ruraux dans le respect de leurs ressources propres, à savoir le territoire et ses composantes (les espaces naturels, la forêt, l'eau, les terres arables, les ressources du sous-sol) et les populations, leur bien-être, leur histoire, leurs cultures distinctes et leurs espoirs légitimes;
8. La reconnaissance d'un nécessaire équilibre dans la représentation des milieux ruraux aux instances cogestionnaires des politiques économiques, socio-économiques et territoriales à savoir les tables municipales, supramunicipales, syndicales, ministérielles et autres.

Il nous faut empêcher l'État de nous fabriquer un avenir ailleurs que dans le pays où nous voulons vivre ! Ce peuple a besoin qu'on s'occupe de lui ! Mieux encore, ce peuple a besoin de pouvoir s'occuper de lui-même. Pour la survie même de ce peuple qui n'en finit plus de mourir.

***Repère bibliographique***

- Bové J. et Dufour F., *Le monde n'est pas une marchandise*. Entretiens avec Gilles Luneau, Paris, 2000.
- Brière, J., *Rapport de consultation sur certains problèmes d'application du régime de protection des activités agricoles ...* octobre 2000.
- Côté, Charles, *Désintégration des régions. Le sous-développement durable au Québec*, Chicoutimi, JCL, 1991.

- 
- Côté C. et Larouche D., *Radiographie d'une mort fine. Dimension sociale de la maladie au Québec*, Chicoutimi, JCL, 2000.
  - Moussaly, Serge, *Crise de la ruralité et appauvrissement au Québec*, février 2000.
  - *Mémoire de la Coalition régionale SLSJ contre la filière porcine*, Nutrinor. Déposé au Conseil des maires des MRC Lac Saint-Jean Est, du Fjord et Maria-Chapdelaine, mai 2000.
  - Projet de loi 184 modifiant la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et d'autres dispositions législatives, décembre 2000.
  - *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, 1997.
  - *Rapport du deuxième rendez-vous « Sauver les campagnes »*, novembre 2000.

*Sites internet :*

- La Société du 14 Juillet : <http://www3.sympatico.ca/caspalcio/>
- Confédération paysanne de France : <http://www.confederationpaysanne.fr/>
- Solidarité Rurale : <http://www.solidarite-rurale.qc.ca/>

---

# Une réforme au mépris du citoyen

---

*Charles-Julien Gauvin*

«La dictature se caractérise par l'intention des gouvernements de faire de l'autoritarisme un mode normal de gouvernement.»  
Georges Burdeau, *Traité de science politique*

## *La réforme municipale comme instrument gouvernemental de désintégration*

[Retour à la table des matières](#)

Malgré l'opposition des élus municipaux qui, après une consultation démocratique auprès de leurs administrés, s'objectent à la réforme municipale, le gouvernement est sur la voie des choix erratiques provoquant la désintégration de notre société et menaçant même la survie de notre peuple.

La réforme imposée et les fusions municipales qui l'accompagnent, ont deux objectifs :

1. administrer l'érosion systématique des petites municipalités à l'échelle québécoise. C'est l'application de ce qui a déjà été fait pour les 25 municipalités autour de Gaspé et de Percé, au cours des années 70, pour fermer la Gaspésie ;
2. contrer l'effet de «trou de beigne» à Montréal, à Québec et dans les villes-

centres produisant l'effet inverse de ce qui est planifié dans les régions périphériques.

En région, les fusions municipales sont imposées dans le but de réduire le nombre des municipalités de plus de la moitié, forçant le congédiement d'un nombre considérable d'employés municipaux dans tout le Québec et entraînant, à plus ou moins brève échéance, la désintégration de leur territoire. Dans les régions métropolitaines, la raison de fusionner villes et services est de diminuer le personnel et d'augmenter l'effort fiscal des banlieues pour rentabiliser le centre.

Autrefois, les maires, conseillers et échevins, pour faire progresser leur localité —qui était un habitat stable, dont ils connaissaient les limites exactes, qu'ils administraient dans un cadre bien déterminé— pouvaient anticiper l'avenir et espérer pouvoir créer des conditions favorables au développement social et économique au profit de leurs concitoyens. Mais parce que les gouvernements successifs, depuis 1970, ont choisi de vider les régions, de les priver de leur part de revenus par une redistribution inéquitable, il a été impossible à beaucoup de municipalités de contrer la désintégration.

Avec sa réforme municipale, le gouvernement poursuit en région son œuvre de destruction. Il anéantit cette belle cohésion sociale essentielle à la vie des villes et des villages ; il provoque la confusion dans les buts à poursuivre, en régions comme en territoire métropolitain ; il force l'abandon de projets d'avenir élaborés par chaque groupement territorial après une longue réflexion ; il enlève aux élus locaux les moyens qu'ils avaient imaginés pour assurer le bien-être, le progrès et les services les plus adéquats et au meilleur coût à leurs administrés ; il détruit totalement le cadre de vie dans lequel chaque citoyen était habitué à évoluer, dans les plus petites comme dans les plus grandes municipalités ; pour arriver à ses fins, il cache le résultat douteux des études de ses fonctionnaires.

Des régions comme la Gaspésie et le Bas Saint-Laurent doivent se mobiliser pour réclamer leur juste part du gâteau fiscal. «*Dans les Appalaches, les champs, les maisons et les écoles se vident*», titrait *Le Devoir*.<sup>1</sup> «*Des caisses populaires se regroupent et la moyenne d'âge de certains villages frôle les 60 ans. Le long de la frontière américaine, du nord au sud du plateau appalachien, la fuite des cerveaux et des bras prend des proportions alarmantes*». Le Saguenay–Lac-Saint-Jean a perdu en trente ans, par suite des choix politiques néfastes des gouvernements successifs, pas moins de 40 000 jeunes de 15 à 29 ans, au total 50 000 personnes si on compte les 10 000 rejetons nés de ces jeunes à l'extérieur. Autre exemple récent, le gouvernement a ciblé deux cents écoles à fermer «en régions» alors que dans la région montréalaise, il doit construire des annexes aux écoles existantes pour recevoir les surnombres d'élèves.

Ailleurs, à Québec et dans la grande région métropolitaine de Montréal, pour absorber l'exode engendré, on fait face à des problèmes de transport, de logements et autres insolubles tout en hypothéquant le patrimoine agricole par l'étalement urbain. Pour affronter ces effets imprévus —et contre la volonté des citoyens clairement exprimée par référendum— on force des villes importantes à fusionner ; s'il le faut, on affamera les municipalités récalcitrantes. Québec exige des municipalités et des

<sup>1</sup> *Le Devoir*, jeudi, 30 décembre 1999.

villes qu'elles équilibrent leur budget, mais leur attribue de nouvelles responsabilités sans leur assurer les revenus nécessaires.

En agissant ainsi, le Québec poursuit sur sa lancée des années 70, en maintenant une dynamique contraire aux exigences de sa survie, comme l'a constaté Charles Côté<sup>1</sup>, les choix politiques délibérés du gouvernement, basés sur une vision erronée de l'évolution démographique, sociale et économique des populations locales et régionales, ont pour effet de «déstructurer» l'espace national depuis plus de 20 ans. De façon systématique, on maintient un processus de sous-développement qui disloque et désintègre d'abord les populations locales et vide les régions de segments de leur population qui normalement assurent la capacité de leur reproduction naturelle. Ce choix politique provoque un déséquilibre structurel dans la répartition des effectifs démographiques sur le territoire québécois et mène à l'incapacité d'une majorité de régions d'assurer leur pérennité et leur survie.

Délibérément, les politiques actuelles du gouvernement ont pour effet direct de maintenir et d'accroître les disparités interrégionales qui engendrent des déséquilibres menant à la désintégration de territoires et de régions entières.

«En réalité, les disparités démographiques, sociales et économiques affectent profondément et négativement à court, moyen ou long terme, autant les banlieues triomphantes, les espaces ruraux en désintégration, que les centres villes en mutation. Quelque soit le secteur d'activité visé —santé, éducation, etc.— ce déséquilibre systématique draine et drainera de plus en plus l'énergie collective, sans que ne soient d'aucune façon neutralisées les causes profondes». (Charles Côté, *Désintégration...*, p. 271.)

### ***Un état d'urgence nationale appelant une réforme radicale***

Il résulte de ces errements de notre système politique un immense malaise dans notre société: cynisme des citoyens à l'égard des hommes de pouvoir, appauvrissement constant d'une masse de plus en plus nombreuse de citoyens, signal d'une inévitable démolition sociale, un déficit humain aux conséquences incalculables.

Cette situation constitue une crise historique, un état d'urgence nationale, une conjoncture politique révolutionnaire. À cause des choix erratiques et de la dégradation de notre État, d'un pouvoir démocratique atrophié, constamment diminué, envahi par une logique extérieure, parce que l'unité du peuple québécois est menacée, le Québec a besoin d'une profonde réforme visant à réaliser *l'égalité des chances* de tous les citoyens, quelle que soit la région du Québec ou la municipalité à laquelle ils appartiennent.

Ce revirement radical, dans le cours des événements est nécessaire dans les plus brefs délais. Il tombe sous les sens que la population est sous le choc à cause du mépris que ce gouvernement démontre à l'égard des principes fondamentaux de la

---

<sup>1</sup> Voir Côté, Charles, [\*Désintégration des régions / Le sous-développement durable au Québec\*](#). Éditions JCL, Chicoutimi, 1991, p. 271.

démocratie. Une majorité de citoyens et de citoyennes ne désespèrent pas de trouver le salut dans un nouveau leadership, dans un projet mieux adaptée à leurs problèmes sociaux.

De plus en plus de citoyens du Saguenay–Lac-Saint-Jean croient fermement à la nécessité de réformer notre système parlementaire et nos institutions afin d’atteindre comme but ultime l’égalité des chances de tous les Québécois, ce qui est devenu impossible sous le régime actuel.

L’heure vient de la synchronisation des forces, pour former alliance et sauver l’unité nécessaire des Québécois par l’élaboration d’une société viable. Puisque «*la forme la plus achevée de la théorie c’est l’action*», l’état d’urgence nationale appelle une intervention immédiate. L’enjeu n’étant pas de définir —comme cela se pratique de façon endémique— de nobles objectifs sans identification des moyens vrais pour les atteindre.

### *Les exigences premières d’une réforme*

«Jeunes gens, qui avez vingt ans  
Si vous vous faites militants  
gardez votre cause pour vous  
et méfiez-vous des filous  
qui se disent des spécialistes ...  
Ils ont toujours fourré Baptiste.»  
(Raymond Lévesque, «Le P.Q.»)

L’efflorescence actuelle d’efforts pour mettre en place de nouveaux partis, ou formations politiques, traduit bien le malaise profond qui atteint le Québec. Il est pourtant bien clair que l’émergence d’un parti politique nouveau ne peut être au mieux, qu’une des conditions du changement nécessaire. Il nous échoit ici d’identifier les exigences premières et fondamentales du changement devenu nécessaire :

A) *Des mouvements de citoyens*, recrutés dans les municipalités et investis directement dans l’action, s’imposent. Il s’agit d’une option qui fait en sorte que «mouvements de citoyens et parti politique», sont deux réalités (entités) séparées et indépendantes, mais pouvant s’accorder sur un but commun.

B) *Le but commun* : c’est une réforme de nos institutions publiques devenues à ce point inadéquates qu’elles ont permis l’implantation et la poursuite de décisions menant tout droit à la désintégration du Québec —et non seulement à celles des régions— mais a fortiori à celle des municipalités qui les composent. Et ce, à l’insu des citoyens et de leurs représentants élus.

C) *La réforme de nos institutions* : une des premières institutions à réformer c’est le gouvernement municipal de sorte que ses droits, prérogatives et responsabilités ainsi que ses pouvoirs de taxation assortis d’une péréquation soient déterminés et

enchâssés dans la Constitution du Québec <sup>1</sup>. Il faut en même temps travailler à définir les bases du contrat social à incorporer dans une constitution québécoise. Cette idée politique est susceptible d'obtenir l'accord d'une vaste majorité de Québécois. L'idée première, le but ultime, le bien commun, c'est la fondation d'un pays, d'une société réorganisée de façon à assurer le bien commun et l'avenir de toutes ses collectivités, de tous, de toutes.

D) *La séparation des pouvoirs* : c'est là un principe absolu en démocratie qu'il faut enchâsser dans une constitution du Québec.

1. Le pouvoir de représenter et d'être représenté (législatif, parlementaire et décisionnel) ; l'élu, le député prêtant allégeance première à la collectivité territoriale qu'il représente.
2. Le pouvoir exécutif et gouvernemental : celui d'appliquer les lois de façon compétente et efficace, mais pas celui de décider à la place du Parlement. La réforme municipale bâclée par le conseil des ministres n'aurait pu être adoptée à l'Assemblée nationale si les députés ne se soumettaient pas à la discipline du parti et au diktat de quelques-uns, manipulés en cela par une bureaucratie toute puissante.
3. Le pouvoir judiciaire : celui de réaliser, entre autres, les arbitrages qui s'imposent dans les limites des dispositions prévues à la Constitution, mais pas celui de permettre à des fonctionnaires ou à des corporations professionnelles influentes de prendre le contrôle du gouvernement et du Parlement, en se servant du vide constitutionnel qui prévaut actuellement au Québec.
4. Il faudrait prévoir un pouvoir de supervision et de réorientation : celui de juger de l'atteinte des objectifs de société de l'ensemble, en partie sur la base des résultats obtenus, lesquels sont, aujourd'hui, mesurables. Ce pouvoir aurait pour rôle de dépister et d'exiger les réalignements qui s'imposent avant que les catastrophes sociales ne se produisent. Un aréopage de sages informés n'aurait pas permis les choix bureaucratiques erratiques qui précipitent la désintégration des régions et qui menacent depuis vingt ans la survie du Québec.

E) *Le rôle d'un parti politique engagé sur la base du but commun* : le programme du parti qui s'engagera fondamentalement dans l'optique du but commun le distingue de celui des autres partis. Du point de vue de la pertinence, la désintégration des municipalités et des régions et le devoir d'initiatives des maires à cet égard, en tant que représentants élus, coulent de source. Ceux-ci ne peuvent être court-circuités par aucun autre pouvoir agissant à un niveau supérieur. De plus, les projets de fusion municipale fournissent le détonateur, l'occasion qui provoque une telle initiative et une telle prise de conscience de la part des élus municipaux.

Aucune des structures actuelles ne pourrait récupérer les orientations d'un tel

---

<sup>1</sup> Le Québec ne dispose pas d'une constitution propre définissant les bases du contrat social. Alors que par exemple, la constitution canadienne reconnaît le pouvoir exclusif du Québec sur son territoire, le Québec lui, ne reconnaît aucun droit collectif aux populations locales et régionales sur leur territoire respectif. De la sorte, il peut projeter l'aliénation des terres patrimoniales de ces populations sans se reconnaître le devoir démocratique de les consulter.

parti. En clair, les élus sous la bannière de ce parti, ne peuvent siéger que comme indépendants, que comme défenseurs des intérêts de leur région. Ainsi, on verrait se former le Parti gaspésien le Parti abitibien, le Parti beauceron, le Parti saguenéen, le Parti de la Capitale, le Parti de Montréal, etc... Chapeautant le tout, une fédération, un Parti fédérant les régions, formé des élus de tels partis, alors que le gouvernement, exécutif par essence, serait obligé de se plier ou de considérer les orientations communes adoptées par une telle fédération.

F) *Le rôle des mouvements de citoyens* : par définition, les groupes de pressions ou mouvements de citoyens doivent rester en dehors des institutions publiques, ou bien, se saborder (réf. au RIN vs le PQ). À cet égard, il serait même pertinent de penser que «le pouvoir de supervision et de réorientation», ci-haut (juger les résultats), soit un «pouvoir» se situant à l'extérieur des institutions ; un paradoxe, mais qui ressemble parfaitement à ce que fait actuellement *La Société du 14 Juillet*, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ou à celle des Patriotes dans la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent, deux mouvements de citoyens qui, faute d'un État démocratique, luttent pour la survie de leur région.

Les mouvements de citoyens doivent devenir le lieu de rassemblement de tous les groupements de cette nouvelle dynamique sociale, le tiers secteur, sans voix et impossible à intégrer sur le plan de l'organisation syndicale. Le modèle proposé est nécessaire pour intégrer la multitude de laissés-pour-compte, à la lisière du prolétariat, où la précarité des emplois et l'absence d'organisation se combinent avec d'autres causes de marginalisation et d'exclusion. Il s'agit de créer par l'initiative des citoyens un grand mouvement de libération démocratique, de contraindre les puissants pour libérer les faibles. Le rôle des mouvements de citoyens, c'est de porter cette nouvelle formation au pouvoir, si elle rencontre les idéaux soutenus par les citoyens, mais sans que les citoyens ne soient confondus avec ce parti.

Le principe à respecter : un marteau (les mouvements de citoyens) collé sur une enclume (les institutions) n'a aucune force ; plus il est loin de l'enclume, plus il en a. Concernant le rôle des mouvements de citoyens et leur indépendance vis-à-vis les institutions, l'idée de fond est de préserver l'intégrité parlementaire des représentants des citoyens et d'empêcher que les élus ne soient noyautés et avalés par les pouvoirs exécutif, administratif, judiciaire ou autre.

G) *Le rôle des élus municipaux* : un vaste consensus existe entre les élus municipaux à l'effet que la plupart des fusions imposées par le gouvernement provoqueront des augmentations de taxes, nécessiteront des centaines de congédiements et éloigneront les citoyens de leur participation à l'administration publique en général. Le même consensus existe à l'effet que les corporations municipales ont besoin de plus de ressources financières, d'une péréquation, pour faire face aux nouvelles responsabilités que le gouvernement leur impose. Devant l'attitude intransigeante du gouvernement, les maires, les échevins, les conseillers municipaux et tout leur personnel doivent faire front commun avec leurs électeurs pour contrer une réforme qu'ils jugent dans sa substance actuelle néfaste et rétrograde.

Les élus municipaux ne sont pas des administrateurs de casernes de pompiers. Ils sont les représentants élus les plus près de la collectivité, ceux qui doivent prendre l'initiative d'une grande réforme politique pour répondre aux attentes de ceux qui les ont élus, les portent et les supportent.

### ***Et si les élus municipaux comprennent l'urgence d'agir : fédérer les régions***

Il est possible aux préfets de chaque MRC ou commissions métropolitaines des dix-sept régions administratives du Québec, de faire connaître aux Élus de leur MRC respective, lors d'une réunion régulière, la proposition qui leur est faite de participer à la fondation du nouveau parti politique et de soutenir l'émergence des mouvements de citoyens dans chaque région «administrative».

Ensuite, les préfets de chacune des dix-sept régions du Québec pourraient se réunir ou communiquer entre eux pour connaître les résultats de la consultation auprès des municipalités : le nombre de maires désireux de faire partie de l'alliance de survie nationale proposée. Le rapport détaillé de chacune des régions consultées, permettra de déterminer la conduite à suivre par la suite. Si la proposition est agréée dans un nombre suffisant de régions, un échéancier serait adopté pour mener à bonne fin, le projet d'un nouveau parti fédérant les régions <sup>1</sup>.

Chaque région administrative pourrait, par exemple, désigner trois représentants en vue d'une réunion pour la formation d'un conseil national provisoire. Cette réunion pourrait avoir lieu à Québec, dès que possible, pour coordonner les actions qui suivront et faciliter la fondation de Partis régionaux, assis sur une conception solidaire du Québec.

L'assemblée générale de fondation des partis régionaux aurait pour but, en plus d'élire leurs officiers, de tracer les grandes lignes des besoins de chaque région et le plan d'action proposé pour répondre aux demandes les plus pressantes pour les populations.

Cette étape franchie, chaque région pourrait choisir ses délégués, selon un mode proposé par le Conseil national provisoire, en vue de l'assemblée générale de fondation de la Fédération des Partis.

### ***Conclusion***

Membre fondateur de la *Société du 14 Juillet*, il m'est évident que la situation faite depuis trente ans à ma région et à plusieurs autres par une orientation politique et économique destructrice est en voie de disloquer les bases même de l'existence du peuple québécois. La prédation systématique et aveugle du centre sur les hommes et sur les ressources de la majeure partie du territoire québécois nous mène à brève échéance à un désastre historique.

En déployant même sommairement les conditions institutionnelles du changement nécessaire, il s'agissait de laisser voir que le changement devra être radical et se fonder sur les collectivités régionales. Il s'agissait aussi de laisser voir que l'alternative

---

<sup>1</sup> Un manifeste de 60 pages a été rédigé pour décrire un projet de programme pour le *Parti du Partage et de la Solidarité*. Il est disponible sur demande. Ce manifeste doit servir de base aux discussions dans chaque municipalité et auprès des mouvements de citoyens, et provoquer idéalement la fondation d'un Parti régional, en vue de former une Fédération des Partis, sous le nom de Parti du partage et de la solidarité (PPS).

partisane ne peut plus se satisfaire des démarches mortes-nées de leaders opportunistes que seul le pouvoir attire.

Un sage écrivait : *«Il est faux de prétendre que le pouvoir corrompt; il est plutôt vrai de dire que le pouvoir attire les gens corrompus»*. Il me faut encore croire que cette situation de crise profonde forcera les hommes et les femmes lucides et de cœur à s'investir pour redresser un Québec devenu problématique... par le mal qu'il se fait à lui-même.

---

# À la manière de ces femmes \*

---

*Mario Tremblay*

[Retour à la table des matières](#)

Triste cet automne de l'an 2000, celui du retour aux barricades ! Près du feu qu'elles nourrissent jour et nuit de bouts de madriers, là sur le pas de la porte de leur petite école condamnée, elles sont assises les unes contre les autres et veillent, déterminées. On sent dans leurs regards la force tranquille et le courage discret presque pudique mais féroce de ces louves qui, avec l'énergie du désespoir et prêtes à payer de leur vie, livrent encore bataille afin de défendre maison et petits, contre l'agresseur servile, repu, condescendant et bien assujetti aux chaînes qui nouent ses chevilles.

Elles sont mères avant tout mais aussi citoyennes, femmes de tous âges et de toutes conditions. Elles sont défenderesses d'une petite communauté qui n'en finit plus de mourir, qui n'en finit plus de résister par tous les moyens à l'injustice de celles et ceux qui, dans l'espoir d'un avantage quelconque, sont prêts à toutes les bassesses, exécutant sans rechigner, servilement, des ordres venus d'ailleurs.

N'ayant arme que la vérité et leur cœur gros comme une montagne, en silence elles désobéissent, refusent, résistent. De temps à autre, elles prêtent l'oreille aux voix qui suintent d'une radio posée depuis plus d'une semaine sur le bout d'un banc de bois brut, tout près de la cruche d'eau et de la cafetière. C'est ce lien de communication de fortune qui les relie encore au monde extérieur, à l'autre côté de la clôture où l'on a installé, vite depuis quelques mois, le *mensonge* pour mieux exclure du

---

\* Ce texte est dédié aux femmes de l'École Notre-Dame-de-la-Présentation, à Saint-Jean-Eudes au Saguenay. Dans cette petite communauté qui lutte depuis le début des années 1990 pour sauver son école, les femmes ont décidé un soir froid de l'automne 2000 d'occuper celle-ci, de se battre, de témoigner. La lutte de ces femmes dans sa signification profonde, sera vivante et actuelle à jamais dans leur cœur et dans celui de tous ceux qui, pendant quelques heures, les ont appuyé et ont compris le sens du combat citoyen.

monde et de leurs rêves d'équité et de justice, leur petite école de quartier. Car il est mensonger de dire et de soutenir que leur école, dans sa structure et dans ses fondements est détériorée au point qu'elle risque de s'écrouler à tout moment. Pour les exécuteurs, cela n'est que subterfuge, mépris de vérité et abus de cœur de mère. Que la honte soit sur ceux qui ont signé condamnation avant même le début du procès !

Soudain leurs lèvres se figent, leur respiration se suspend, leur regard se fixent vers le ciel, l'espace d'un instant, puis se reposent doucement sur le sol, comme la fougère ployant sous la première neige d'automne. Elles se remettent à chantonner pour elles-mêmes. Ce n'est pas aujourd'hui que la radio annoncera qu'en quelque part, quelqu'un a entendu leur cri, leur désespoir, leur appel à la vérité et à la justice. Ce n'est pas aujourd'hui qu'on révélera à tous que le nombre d'enfants nécessaire à la continuité de la petite école *n'est pas en diminution* et que l'exécutrice en chef *ment*.

Tantôt ici, tantôt là, à portée de vue, un individu confortablement assis dans une voiture se fait remarquer. À la solde de la Commission scolaire, il épie dans leurs moindres détails les mouvements des résistantes, allant jusqu'à questionner les enfants qui se dirigent vers le lieu du siège. Les bout de choux ont pour mission de se glisser entre les portes de la clôture, rendant visite à leur mère et leur apportant ravitaillement et journaux. Poussière de réconfort et tendre moment pour les assiégées que celui où elles constatent qu'à quelques rues de leur prison, les poussins vont bien et qu'eux aussi encaissent et tiennent bon. Les époux y veillent. Oui ! Cette fois, ce sont les femmes qui labourent la terre tandis que les hommes vivent le quand et le pourquoi.

Dans le journal, les nouvelles ne sont pas bonnes, mais elles s'y attendaient. Aujourd'hui, la Présidente en remet : entre harangue et dédain, il n'y avait qu'un pas à franchir ; elle l'a fait avec brio ! Comme l'odeur de la proie, la peine des petites gens excite ; leur désobéissance frustre et donne de l'assurance aux coups de dents. S'il doit y avoir récompense pour bons états de services, elle l'aura sa promotion, oh ! que si, elle l'aura ... Le temps venu, la machine électorale recevra l'ordre d'en haut de se placer derrière elle, oh ! que si, elle s'y placera...

Mais pour l'heure, pour aujourd'hui le fond du problème, son pourquoi et son comment ne sont pas abordés. Le seront-ils un jour ? Les femmes comprennent qu'elles se battent, non contre ce grand Pouvoir qui répartit la richesse, la justice et l'espoir, mais contre ce Pouvoir vil et mesquin qui maintient plus que jamais la décision de fabriquer misère et exclusion. Logeant entre mensonge et demi-vérité, comment peut-il se maintenir sans une presse complaisante, peureuse et routinière. Alors, humblement, silencieuses et seules, elles restent autour du feu à imaginer leur petite école à nouveau vivante, souriante et pimpante, libérée de la ceinture maillée de l'abus et de la tromperie. Là, tout au fond de leur cœur, elles doivent également se battre contre le germe de l'idée que plus jamais on ne la fera belle pour des dimanches qui ne viendront pas.

Pour la petite communauté de Saint-Jean-Eudes, que sera la vie si leur école, ce cœur rempli de petits pupitres, de tableaux et de livres est vidé de son sang, s'il ne bat plus ? Située à quelques pas de l'église, tout en haut de la butte de terre forte, l'école creuse et froide a déjà visage de monument, à la gloire du plus fort et de ces gens qui ont choisi de ne plus représenter le peuple des communautés de la région. Devenus par choix esclaves du Pouvoir, ils se rincent la conscience, se proclamant applicateurs

honnêtes de la suite des choses et de ces plans sur lesquels le bon peuple n'a pas été consulté.

Déjà 10 jours d'occupation. Les femmes savent maintenant que la vérité n'appelle plus la justice. Que cela fait parti d'un temps révolu. Elles savent qu'elles portent pour toujours le lourd mais merveilleux fardeau d'être les premières à exercer leur refus citoyen. Si elles tombent avant d'avoir démontré à la face du monde qu'on a fermé leur école de leur communauté sous de faux prétextes, elles savent que, dans l'allégresse et l'insouciance, le Pouvoir, petit, donnera le feu vert à la fermeture de 200 autres écoles de quartier et de village. Conséquence du grand Dérangement secret : l'exode planifié des jeunes vers la région du grand Montréal.

Elles peuvent marcher la tête bien haute maintenant ! À la face du monde, elles ont redit à celle qui se bouche les oreilles, ce qu'il y avait à dire ! Elles ont prouvées à ceux qui fixent du regard le plancher ce qui devait être prouvé, encore une fois !

\*\*\*

Nous sommes maîtres de nos gestes, de nos pensées et de nos silences. Mais nous sommes à jamais enchaînés à nos rêves, à notre foi et à nos espérances.

---

# À la recherche des temps perdus... \*

---

*Russel Bouchard*

«Il y aura toujours des spécialistes de l'histoire employés à refaire le passé pour justifier le présent qu'ils officient dans les livres, les émissions ou les feuillets, et des experts de la « communication » payés pour nous imposer comme réalité la fantasmagorie sonore dont le système des médias décore et falsifie notre environnement.» François Brune, «Le fatal complexe de peur-haine», *Le Monde Diplomatique*, octobre 2000.

[Retour à la table des matières](#)

J'ai pris grand plaisir à lire les deux critiques du professeur Serge Cantin vous concernant et tout autant votre réplique à l'emporte-pièce publiée dans *Le Devoir* de ce jour. En voilà un que vous n'aurez pas su faire trembler d'effroi à la vue de votre nom, un penseur libre qui a le mérite d'avoir su ouvrir une brèche dans l'insoutenable complaisance de l'élite intellectuelle et universitaire à l'endroit de vos ouvrages qui démolissent tous les ponts liant la nation québécoise de souche à son passé récent et lointain. Dans votre bouillante riposte, vous vous inscrivez en faux contre l'accusation qu'il vous fait d'avoir sacrifié la mémoire des Canadiens-français, et vous plaidez avoir «*toujours soutenu au contraire qu'elle était une coordonnée fondamentale de la nation québécoise et qu'il fallait la vivifier mais en l'amenant pour la rendre accessible à des non-Canadiens français et pour mieux ressortir ce qu'il y a d'universel dans le passé*».

---

\* Lettre ouverte à Gérard Bouchard, en réplique à sa lettre ouverte publiée dans *Le Devoir*, du 29 janvier 2001. Le sujet réfère plus particulièrement à son concept (publié en 1999 dans son livre intitulé *La nation québécoise au futur et au passé*) la nation canadienne-française qu'il dit ne plus exister et qu'il inclue dans le groupe de la nation civique «franco-québécoise», vision nihiliste que nous réfutons énergiquement.

Cet aphorisme qui forge le fer de lance de votre défense contredit de but en blanc la logique de votre plaidoirie et raffermi même le témoignage que vous avez livré, hier (le 28 janvier), dans l'hebdomadaire saguenéen, *Progrès-Dimanche*, à l'effet qu'il faille... «réformer la mémoire» et «adapter le discours au contexte pluriethnique du Québec» —ce qui répond, ne vous en déplaise, à des préoccupations politiques, et non pas à un désir de comprendre les phénomènes historiques auxquels nous sommes collectivement confrontés. Dans ce même article, vous parlez également, et sans coup férir, «d'étendre le cercle» et d'«objectifs» à atteindre, vous vous dites préoccupé par la nécessité de «trouver un mode d'intégration» pour les arrivants et vous avouez être l'auteur d'un «projet porteur et qu'il vaut de poursuivre même s'il peut s'écouler encore quelques décennies avant d'atteindre le but visé».

Autant d'indices supplémentaires d'une démarche scientifique embrigadée et rompue à dessein (car c'est bien d'un projet dont vous vous réclamez hier et aujourd'hui), d'une approche qui vise à bricoler une mémoire vidée de sa substance et à reprogrammer celle des Canadiens-français en tricotant une courtepoinette historique avec des bouts de chiffons (le terme est à la mode ces temps-ci !) tissés au fil de la mondialisation, dans l'optique qu'il devienne alors, comme vous le dites si bien, «signifiant pour chacune des ethnies, de se reconnaître mutuellement et d'en arriver graduellement à adhérer à un horizon commun, à un même esprit d'appartenance». Plus besoin de fours crématoires ni de chambres à gaz, suffit simplement de couper les nerfs de la conscience commune forgée aux sources de notre histoire nationale et l'ethnie canadienne-française récalcitrante n'existe plus (et vous aurez enfin votre 2% de «votes ethniques» (sic) qui vous ont tant manqué au référendum de 1995 !).

N'est-ce pas vous également qui, l'an dernier, plaidiez justement en faveur de la réécriture de l'histoire (le Winston d'Orwell n'est pas bien loin) pour permettre, encore une fois, aux immigrants de se sentir tout à fait à l'aise sur notre banquise et de les amener ainsi à adhérer en toute confiance au projet nationaliste? «Il y a tout un travail de déconstruction [sic] à faire dans l'œuvre de Savard», disiez-vous alors en page 127 de votre «Dialogue sur les pays neufs». Mais de quoi vous mêlez vous ? «Déconstruire le poète, vous dites !!! Mais «déconstruire» pourquoi ? pour qui ? Un énoncé aussi impudent que remuant, je vous l'ai déjà notifié dans une correspondance laissée sans réponse (lettre du 26 novembre 1999), un souhait clairement exprimé dans vos écrits qui manquent cruellement d'explications et de nuances à ce propos, un programme particulièrement inquiétant, c'est le moins qu'on puisse dire ! Car cette lobotomie réalisée, il faudra bien «déconstruire» l'œuvre de Félix, puisqu'un pan entier de sa création littéraire et musicale puise son inspiration et son imaginaire dans celle de Menaud ; et tant qu'à y être, pourquoi pas l'œuvre de Fréchette, et puis celles de Charlevoix, Garneau, De Gaspé, Buies, Émond, Blanchard, Groulx, Frégault, Thériault, Untel, Trudel, Miron, Tremblay ?...

Cela étant, je vous rappelle que l'histoire, comme la poésie d'ailleurs, n'a de raison d'être que de servir la vérité. Elle ne peut souffrir comme programme que celui de meubler l'imaginaire et d'accroître la capacité de la mémoire. Pas de réformer la pensée pour l'adapter à un quelconque projet politique, fut-il celui d'une libération tant attendue !...

De toute évidence, Yves Michaud, celui par qui est passé le scandale qui vous fait sortir de l'ombre aujourd'hui, avait compris le côté sombre de ce concept déviant et c'est à cette dérive suicidaire —je crois comprendre— qu'il référerait dans sa lettre du

14 janvier. Je vous rappelle les faits au cas où ils vous auraient échappés dans l'orgie de paperasse qui s'ensuivit : «*Je presse les militants et les militantes qui m'ont soutenu au cours des dernières semaines de redoubler d'ardeur au sein du Parti, pour faire triompher la liberté d'expression, la démocratie sociale et faire échec au néolibéralisme triomphant. Plus important, à s'opposer vigoureusement aux tentatives de faire table rase du passé, des repères, de la mémoire d'un peuple. À faire barrage également aux tentatives suicidaires de «renouvellement» d'un discours souverainiste prêchant l'entrée dans l'ère du vide et du déracinement, rapetissant ainsi la société québécoise à une atomisation de citoyens féroce-ment individualistes et n'ayant d'autres raisons de vivre que d'assouvir leur rage de consommation.*» (*Le Quotidien*, 15 janvier 2001)

C'est, à mon avis, ce qui s'est dit et écrit de plus sensé, de plus puissant, de plus conséquent dans la foulée médiatique de la démission de Lucien Bouchard —votre frangin. Il n'y manque rien ! Tout est là ! Sans artifices et d'une vivacité confondante ! Vibrant de conscience et de lucidité ! Le vieil homme, à bout de souffle, a finalement craché le morceau qu'il tenait de travers, et il a fait une ultime mise en garde à ses ouailles du Parti. Pour avoir écrit de sa main des mots si lourds de sens, il a nécessairement vu des fantômes outrageants qui ont échappés à l'œil obtus de la caméra, et s'est certainement trouvé justifié de dénoncer l'imposture où tous les militants de bonne foi, toujours à la recherche des temps perdus, fracassent leur dernier espoir. Je ne connais pas personnellement l'auteur de ce cri de détresse, mais je connais la valeur des mots et n'ai aucune peine à imaginer que cette sorte de testament politique, cette ultime mise en garde d'un petit bourgeois qui a consacré une partie de sa vie à promouvoir une idée à laquelle il tenait mordicus, s'adressait plus spécifiquement à l'auteur de «*La nation québécoise au futur et au passé*», ou, à tout le moins, à ses dévots...

«*Le véritable patriotisme*, écrit Groulx en 1926 («*Dix ans d'action française*»), *n'est pas l'amour du sol, c'est l'amour du passé, c'est le respects de générations qui nous ont précédés.*» Et le fabuleux penseur de renchérir quelques années plus tard (sentant sans aucun doute la chasse aux sorcières dont il allait être victime après sa mort), en précisant qu'«*on ne peut pas se servir de l'histoire comme moyen de propagande patriotique, par exemple pour promouvoir l'unité nationale*» (*Le Devoir*, 28 mars 1950). On comprendra ainsi pourquoi les *néonationalistes kashers* qui se sont inscrits à votre école, se sont acharnés sur sa mémoire avec autant de violence et de délire, et qu'ils se sont appliqués ces derniers temps, avec une telle férocité, à démoniser sa pensée qui est, n'ayons pas peur des mots je vous prie, l'assise du patriotisme ethnique que vous pourfendez à grands coups d'aphorismes et d'anathèmes proférés à l'endroit de vos prédécesseurs.

Pour imposer votre concept de nation civique «franco-québécoise» fondée sur la diversité ethnique et culturel, vous vous deviez de démolir les assises de l'œuvre de Groulx, de Savard, de Dumont (et quoique vous disiez pour vous en disculper, vous avez porté un dur coup à la mémoire de ce dernier, alors qu'il n'est plus là pour se défendre !) et de tous les autres qui la sous-tendent —tandis que, de son trône, votre frère s'appliquait à démolir les assises historiques de la social-démocratie québécoise (système municipal, éducation et santé publique). Vous aurez beau, à toutes les aubes naissantes et avant que le coq chante, clamer trois fois ne point l'avoir connu (!), il s'en trouvera bien peu pour le croire : car si charismatique et si compétent soit-il en son art, un juriste, devenu premier ministre au terme d'un sinueux parcours, ne

pouvait réussir, avec une telle efficacité, à faire sauter tous les verrous qui maintiennent ensemble les murs et les fondements de l'édifice sociétal québécois, sans avoir été brillamment conseillé par des professionnels qui connaissent parfaitement bien la puissance de ces clés (ce qui, singulière coïncidence, relève de vos compétences et charismes !)...

Je veux bien pécher par indulgence et croire que sur le plan médiatique vous avez fait l'impossible pour ne pas paraître en compagnie de votre premier ministre de frère pendant la durée de son mandat, cela est à votre avantage. Mais n'êtes-vous pas l'auteur d'un «*Manifeste pour une coalition nationale*» ? et n'êtes-vous pas celui qui écrivait, dans la série consacrée à «*Penser la nation québécoise*» (*Le Devoir* du 4 septembre 1999), qu'à l'égard du projet d'indépendance, «*nous pensons que la souveraineté loin d'être une «interférence», est l'orientation à privilégier*» ?... Ne vous en déplaise, monsieur l'historien, cette espérance avouée noir sur blanc et signature à l'appui dans vos écrits, s'inscrit en droite ligne dans ce qu'il est convenu d'appeler un programme étudié de subrogation de la mémoire par une autre (cette «*déconstruction*» du poète que vous annonciez dans votre «*Dialogue...* » avec Lacombe), ce qui est un programme de «révision» du passé pour d'autres fins que celles de la recherche de la vérité, une démarche susceptible de provoquer une rupture brutale avec tout ce qui nous a caractérisé en tant que peuple, nation et pays en devenir. Je ne vous apprendrai rien, j'imagine, en vous rappelant qu'on n'écrit pas l'histoire en fonction de ce qu'elle aurait dû être ou selon ce qu'on voudrait qu'elle soit, mais toujours, seulement et uniquement en fonction de ce qui a été et de ce qui est ! Le reste ne nous —ne vous— concerne pas !...

Malgré ce firmament d'idées qui nous sépare, je salue en vous mon bon vieux prof. d'université, et vous assure, qu'envers et contre tous, je reste fidèlement votre indiscipliné,

Russel Bouchard

---

# Cinq plumes ne font pas un Indien !... \*

---

*Russel Bouchard*

*Comme une île à la dérive...*

[Retour à la table des matières](#)

Cinq plumes, quatre textes éditoriaux, trois solitudes, deux visions de l'avenir et un gros problème !... J'ai lu avec intérêt le collectif éditorial que vous avez publié en quatre volets, du 20 au 25 mai de la présente, sur «L'avenir du Québec». L'autre jour, je vous avais promis de revenir sur cette «nation» qui n'en finit plus de devenir —ou plutôt de mourir— sous vos plumes et dans vos pages et je profite de cette occasion pour tenir promesse au meilleur de mes connaissances. Bien que je ne sois pas en communion d'idées avec la totalité des points soulevés et développés dans cette dernière série de réflexions *montréaliste* (notamment dans les trois premiers volets), j'avoue par contre me sentir assez à l'aise avec l'ensemble des mises en garde formulées dans la dernière demie du quatrième volet, celui titré lucidement, «Revenir aux raisons fondamentales» (*Le Devoir*, 25 mai).

D'accord avec vous lorsque vous demandez aux souverainistes —parce qu'ils ont le fardeau de la preuve— de «faire la démonstration que leur projet offre une amélioration par rapport au statu quo». On ne peut plus d'accord avec vous lorsque vous posez la triple question —enfin !— de la décentralisation des pouvoirs, de la contribution des régions et des municipalités dans l'exercice démocratique. Et pertinentes questions, en effet, que celles référant au contre-pouvoir fédéral et à la manière de «se prémunir contre un gouvernement autoritaire ou malveillant» après la déclaration d'indépendance. «Y aura-t-il un sénat des régions ? « Les municipalités détiennent

---

\* Lettre ouverte datée du 3 juin 2000. Elle a été adressée aux cinq plumes du journal *Le Devoir* (MMme Michel Venne, Serge Truffaut, Jean-Robert Sansfaçon, Paule des Rivières Bernard Descôteaux), en réaction à une série de quatre éditoriaux qu'ils ont publiés entre le 20 et le 25 mai 2000 pour souligner «Le référendum, 5 ans après». *Le Devoir* l'a partiellement publiée dans son édition du 31 juillet 2000.

*draient-elles un pouvoir réel susceptible de contrebalancer celui de Québec ?* », etc., etc. Voilà qui m'interpelle en tant que citoyen d'une région qu'on effeuille comme marguerite au vent et qu'on appauvrit jour après jour au profit d'un État qui s'est mis en frais d'édifier pays avec une île. Mais dites-moi : faut-il faire un pays pour faire un pays ? faire un pays pour multiplier nos chances de survie en tant que peuple et nation ? où faire un pays pour que les citoyens s'y sentent plus confortables, plus libres, plus heureux ? Difficile, en effet je vous le concède, de faire un pays libre lorsque les citoyens ne le sont pas, lorsque les chefs n'ont que le souci de marquer l'histoire de leurs pas et de leurs noms (ce qui est actuellement le cas), lorsque l'État se fait vassal de la haute finance internationale et des puissances néolibérales qui leur servent de repaires, lorsqu'il y a des qualités de citoyens selon qu'ils habitent au centre ou tout autour, lorsque le mode qui préside à la redistribution de la richesse collective favorise le grand centre au détriment du reste et de l'ensemble.

Ce questionnement est fondamental dans la suite des événements qui nous lient les uns aux autres. Et j'ose espérer que ce ne soit là, déjà, la conclusion de cette démarche prétentieuse et fort suspecte entamée le printemps dernier («Penser la nation»), mais plutôt le début d'un questionnement honnête sur la manière de se partager ce qui reste des lambeaux du Québec de la Révolution tranquille et sur ce qui risque d'arriver aux régions et à leurs citoyens dans les prochaines années —indépendance nationale ou pas. Faire un choix conséquent, implique que ceux et celles qui sont invités à se prêter à cet exercice démocratique soient bien informés, qu'ils aient eu l'opportunité de contribuer au débat pour le faire grandir —ce qui, dans vos pages particulièrement élitistes, n'a pas toujours été le cas. Maintenant que les «penseurs», les poètes, les historiens et les sociologues officiels de «votre» nation se sont prêtés à l'exercice sous vos bons offices, maintenant que ce qui devait être dit d'une part a été dit —et copieusement dit—, il vous reste à ouvrir vos colonnes à la marginalité qui est le refus d'adhérer au présent, qui est une idée positive de ce que pourrait être notre futur immédiat. Car c'est dans le creuset de cette majorité régionale —lire sous-régionale— atrocement silencieuse et dramatiquement exclue du débat jusqu'à ce jour ne vous en déplaît, que se trouve le Québec de demain.

Dans le premier volet de votre collectif, vous —c'est-à-dire Montréal— parlez avec beaucoup d'élégance —et parfois de travers— de «quête autonomiste», de «l'identité propre» des Québécois qui a surgi dans la foulée de la *Révolution tranquille* (1960-1970). Sans jamais vous lasser, comme un réflexe, vous évoquez la fierté d'un peuple, d'une nation, maintenant «franco-québécoise» et non plus «canadienne-française», ce qui est tout autre. De votre île polyglotte, multiconfessionnelle, multiculturelle et pluriethnique, vous évoquez la productivité québécoise (!?) et continuez de réclamer les reliefs de la... *Récupération tranquille* qui s'ensuivit (1970-1990) sur le dos de tout un arrière-pays en désintégration. Et ce, toujours en sous-entendant évidemment le miracle montréalais sans qui, prétendez-vous, la nation n'est plus.

Vous référez à la débandade économique du Québec que vous transfigurez en réussite eu égard à l'Ontario et au Canada —Ô victoire ! nous ne sommes plus qu'à 14 points sous le niveau de vie des Ontariens—, vous dénoncez «*un égoïsme national implicite dans la mondialisation*», et vous réclamez votre bon droit de pouvoir tirer votre épingle du jeu plutôt que de continuer à subir la domination de l'autre qui trône à l'ouest du Rubicond. En aucune occasion, sauf à la toute fin de votre lancinante litanie, ne parlez-vous du Québec des régions, ses «provinces», de la richesse

intrinsèque qu'il constitue, de ses drames et de ses espoirs trahis, de ses droits inaliénables à «tirer son épingle du jeu»... eu égard à Montréal s'entend.

### *Indiens et «provinciaux», une seule et même destinée*

De l'angle régional où je vois les choses, je constate plutôt que la plus grande réalisation du nationalisme québécois a été, jusqu'à ce jour, de tuer les régionalismes, de raboter à mort la diversité culturelle des régions, d'affaiblir leur fibre et de réduire à la servitude leur esprit d'entreprise, curieusement le moteur, l'essence et la courroie de transmission de la nation. Un pays, une ville, au lieu de l'unité dans la diversité ; ce qui, ne vous en déplaise, a contribué à parfaire la force de la communauté canadienne et états-unienne pendant que dans la Belle Province on se questionnait sur le sexe des anges venus des goulags régionaux et sur la possibilité de leur faire faire le trottoir pour le profit de la nation bienveillante. À l'heure où on se parle, et en dépit de tous ces beaux discours qui ont eu tendance à nous montrer plus grand que nature, les «régions ressources» du Québec (je réprime ce terme qui sous-tend des territoires de deuxième ordre et prédatés, un état entretenu de tutélisation de la périphérie) sont engagées sur la voie de l'extermination selon le même parcours historique piégé qui a provoqué la mort des communautés autochtones, au XVIIe siècle. Et le pire vous dirai-je, c'est d'avoir pris conscience du fait que le système socio-politique et économique qui préside actuellement aux destinées de ce pays en devenir, le Québec, a été organisé de mains de maîtres, concocté, voire même ourdi perfidement pour favoriser l'aboutissement de cette «solution finale» à l'Américaine...

Le parallèle qu'il est permis d'établir entre ces deux conditions historiques parle effectivement de lui-même et permet de bien saisir l'ampleur de la menace. Avant l'époque des contacts (donc avant le traité de la Pointe aux Alouettes, en 1603), les peuples autochtones vivaient en autarcie sur un territoire particulièrement généreux en ressources de toutes sortes. La quête pour la survie et la recherche du bonheur de ces peuples conditionnaient toute activité. Et puis l'économie de marché s'est imposée dans le sillon de la traite des fourrures ; l'Indien a alors cessé de chasser pour satisfaire ses besoins primaires et est devenu un vulgaire élément dans la chaîne de production, dont il comptait pour bien peu dans le retour de la richesse ainsi créée à l'autre bout du processus. Et puis un siècle plus tard, en 1700, ces pauvres gens n'étaient plus que l'ombre de ce qu'ils avaient été jadis. Même que, de Tadoussac au lac Mistassini, il fallut fermer la plupart des postes de traite, faute de ressources cynégétiques... et faute d'Indiens pour les piéger. Le Saguenay ne comptait plus âme qui vive à 250 lieues à la ronde.

Et on constate aujourd'hui, ironie du sort, que le même phénomène est en cours avec les populations régionales qui migrent vers la grande île et disparaissent parce que leur présence n'est plus requise dans la nouvelle donne de l'économie mondiale néolibérale. Avant 1930, les gens de mon «pays» vivaient eux aussi dans une certaine autarcie : modestement certes, mais parfaitement à l'aise dans leur environnement et sans trop s'inquiéter de l'avenir. Et puis des étrangers, auxquels s'est associé l'État québécois, sont venus s'installer en promettant mer et monde aux populations déstabilisées par toutes ces transformations. Des centrales hydroélectriques et des usines géantes qui requerraient des milliers de travailleurs ont été construites. Sous promesse d'une prospérité relative, la structure de cette économie archaïque d'auto-suffisance a muté, la nature de nos besoins s'est conséquemment transformée et la dépendance envers le sud et Québec s'est accrue. Bref, sans nous en expliquer les

tenants et aboutissants on nous a obligés à adopter le même modèle de développement —lire sous-développement— que celui des pays du Tiers-Monde.

Pour survivre, il a fallu se résigner à laisser l'État colonial —en manque de devises— autoriser l'étranger à empiéter sur notre territoire, le laisser construire de nouveaux barrages et noyer la forêt sans égard aux dangers que cela représentait pour la flore, la faune et les hommes. Chemin faisant, il a fallu le laisser prendre plus de bois et plus d'eau jusqu'à rompre le fragile équilibre écologique, le laisser soutirer du milieu naturel tout ce dont il disait avoir besoin pour faire rouler ses machines et son économie. Les croyant l'un et l'autre de bonne foi, comme les Indiens de l'époque des contacts, nous les avons laissés s'activer dans notre «pays» sans jamais leur imposer de contraintes et de limites, croyant qu'ils allaient nous retourner notre dû et qu'ils allaient se rendre compte des méfaits occasionnés aux communautés et au milieu naturel qu'ils pillaient. Mais nous avons tort ! Et puis le drame qui avait frappé nos frères voilà maintenant trois siècles s'est abattu sur nous avec autant d'efficacité, mais de manière encore plus insidieuse... plus civilisée diront les cyniques ! Et faute d'une répartition équitable de la richesse collective —celle qui crée l'emploi—, les jeunes en âge de travailler plient bagages et partent pour Montréal, la grande île, la «ville-nation» qui reçoit le gros du retour de l'activité économique de la province.

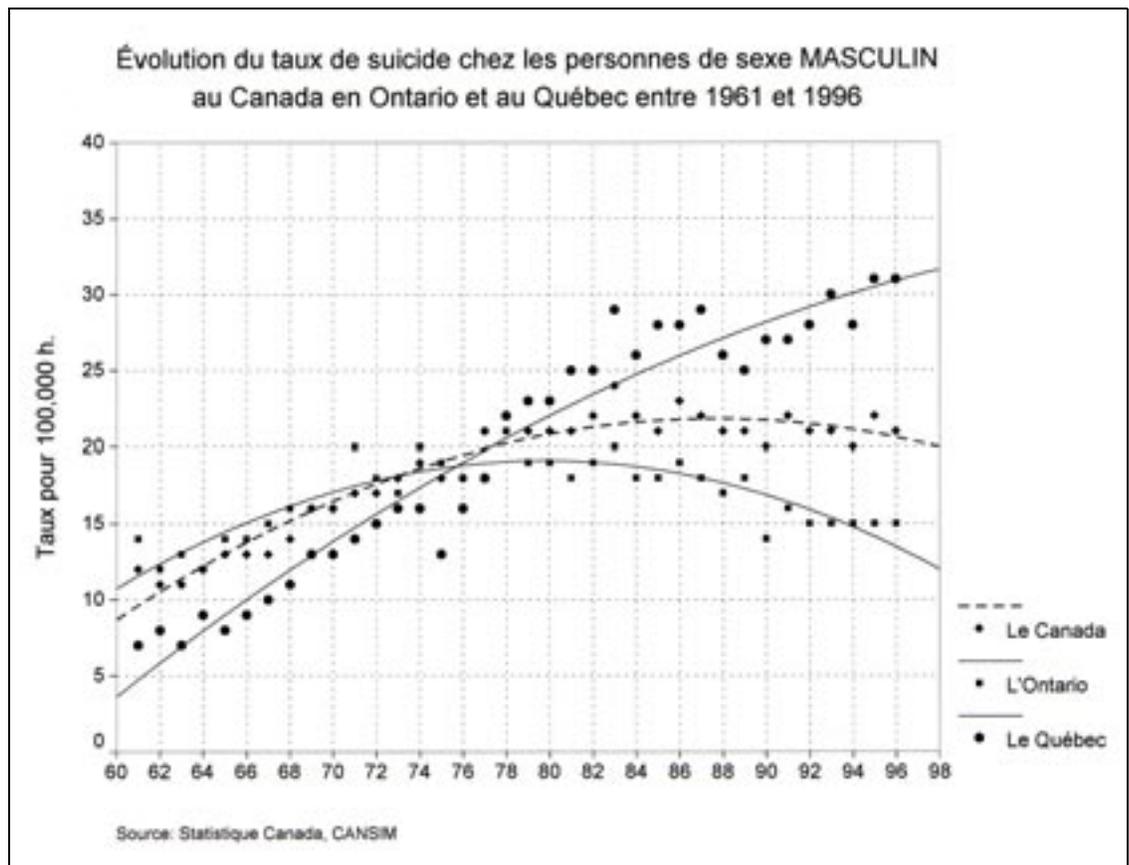
Au fur et à mesure que s'érodent les retombées économiques dues à nos ressources hydriques, forestières, minières et autres, la population restante se replie sur le secours direct pour survivre tout en demeurant chez elle. Résultat de cette situation qui ne cesse de se dégrader et qui est loin d'être unique au Saguenay, les régions ressources —nos milieux de vie— connaissent des déclin structuraux majeurs et sans précédents. Et on dirait que le cycle infernal de l'exode de la périphérie vers le centre relève du mouvement perpétuel de ce peuple en devenir : après la désintégration de l'économie, suivent la fermeture des villages et l'exode des populations vers la ville la plus proche. Puis on quitte la région pour Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Vancouver, New York, contribuant ainsi à déconstruire toute la structure d'un pays —fut-il en devenir !—, à démobiliser sa société, à désolidariser ses membres après les avoir appauvris et coupés de leurs racines. C'est ce qui est arrivé jadis aux Indiens, c'est ce qui est arrivé naguère à la Gaspésie ! Et c'est ce qui est en train d'arriver au Saguenay-Lac-Saint-Jean, à la Côte-Nord, à l'Abitibi, à la Mauricie et à toutes les autres vu qu'on continue d'avancer tête baissée dans cette voie sans issue.

### *L'exil intérieur*

Le malaise devant l'iniquité n'est pas seulement un état d'âme. Il s'appuie sur des faits réels et vérifiables ! Jusqu'à maintenant, tous les discours témoignant de ce que sera le Québec de demain, toutes les décisions qui orientent la trajectoire de la société civile dans cette direction, etc. révèlent que ce dont on rêve en haut lieu, c'est de parachever enfin le transfert du surplus humain (sic) de nos régions dans la grande île —votre ville— où, agglutinés en essaim autour de votre montagne, il ne nous (vous) restera plus qu'à assister, impuissants, au pillage du peu qu'il nous (vous) reste encore de «pays», jusqu'à ce que désert s'ensuive. Dans les circonstances, vous messieurs-dame de la grande ville croyez-vous honnêtement qu'il soit indispensable de réaliser l'Indépendance du Québec pour faire cela et terminer ce lamentable épisode d'impérialisme urbain ? C'est pourtant ce qu'on nous fait subir depuis des

lustres, en toute impunité, et sans que personne ne s'interpose ni ne s'indigne !

Et pendant qu'on s'efforce entre initiés à «penser la nation», pendant qu'on redessine les pourtours de la «nation» *montréalisée*, pendant qu'on se donne en spectacle sur toutes les tribunes et qu'on joue à faire semblant de scruter l'horizon pour imager ce pays de cocagne, il se passe plein de choses au bas de la tribune, chez le vrai peuple qui, floué et trahi par ses dirigeants, a bien peu à redire pour influencer positivement le cours des événements. Pourtant, il n'y a qu'à baisser les yeux pour voir que depuis qu'on discute passionnément de cette *destinée* qu'on nous fait miroiter comme LE projet collectif —ce «pays» bien à nous, rien qu'à vous—, pendant qu'on s'agite comme des poules sans tête pour promouvoir cet aboutissement historique, les Québécois, eux, sont parvenus en 40 ans à peine à se hisser du... dernier au premier rang canadien des «pays» producteurs de suicides par habitant. Faut le faire !



*Source : CANSIM, Statistiques Canada.*

«*S'abandonner au chagrin sans résister, disait Napoléon Bonaparte, se tuer pour s'y soustraire, c'est abandonner le champ de bataille avant d'avoir vaincu.*» Ce que les anciens appelaient la «mort volontaire», voilà bien une autre manière de s'exiler de cet «immonde» qu'on nous concocte, de faire sécession sans avoir eu l'opportunité de livrer bataille, les pieds devant plutôt que debout —notamment pour les adolescents de 15-19 ans qui commettent, champions en cette matière, l'acte ultime avant même d'avoir atteint la vingtaine, sans avoir contribué à construire l'avenir, sans passé ni descendance (voir le graphique ci-joint) ! En effet, malgré les prouesses de la technologie moderne, et le saupoudrage des centres de prévention du suicide, on joue collectivement et intellectuellement à faire semblant de chercher la recette de la pilule miracle contre la détresse et le désespoir, contre le sentiment que provoque la perspective d'une vie vide de sens, à écouler dans une société *régionale* (incluant la vôtre !) où les humains sont de trop —et pas répartis au bon endroit— aux goûts de ceux qui ourdissent des plans pour nous déplacer, les yeux bandés d'ignorance et de désinformation, sans que rien n'y paraisse, comme on le faisait avec le bois d'ébène au siècle dernier.

Vous dirai-je au reste, que j'ai déjà sous les yeux le brouillon de l'œuvre à laquelle on me convie avec beaucoup d'insistance et de conviction depuis plus de trente ans. Et l'idée même que ce projet puisse être mené à terme me remplit de colère comme bien d'autres qui, dans ma région, partagent ma conviction. On s'attend à ce que j'aïlle là où on projette de m'amener —vers le néant— et je refuse ! Voyez seulement le graphique sur le suicide qui accompagne la présente et osez me dire que ce n'est pas ce pays morbide que vous entendez m'offrir ! Osez me dire que nous devons au fédéral, rien qu'au fédéral, notre ruban bleu, la palme, dans cette sordide compétition ! Osez seulement prétendre que le genre particulier d'organisation dont la société québécoise s'est elle-même dotée, depuis le début de la phase de *Récupération tranquille* qui a succédé à l'idyllique (!) Révolution tranquille, n'y est pour rien ! Osez me convaincre que ce problème endémique de la «mort volontaire» sera réglé sous votre régime républicain et que la constitution que vous vous proposez d'écrire empêchera à tout jamais qu'il en soit ainsi !

«OSEZ !», qu'il disait notre flamboyant premier ministre, lors de son entrée en fonction, en janvier 1996. Alors qu'il ose seulement me dire, Lui, le tribun, ce qu'il entend faire pour mettre fin à ce massacre qui nous permet de revendiquer une place peu enviable au palmarès des pays dits civilisés ! Décidément, ce monceau de poussière de cadavres balayée sous le tapis liséré de bleu par tous les gouvernements qui se sont relayés depuis trente ans, commence à ressembler à une colline gangrenée qui s'est étendue au reste du corps social auquel nous adhérons, pour le meilleur et pour le pire. «*Nous ne prendrons jamais les armes, ici, pour faire l'indépendance*», avouez-vous de façon bien étrange et bien désarmante dans votre troisième volet !!! Mais où donc serez-vous, dites-moi franchement vu qu'on y est, lorsqu'il faudra la défendre cette patrie au prix du sang ? Je me plais à vous le rappeler : dans ses pires chapitres, cette histoire nationale que je scrute depuis trente ans est ponctuée des noms de ces sulfureux tribuns, de ces braves généraux qui ont convié l'appel aux armes et qui, l'orage venu, se sont enfuis au sud de la frontière pour attendre que les nuages, le tonnerre et les éclairs se soient dissipés.

L'indépendance du Québec réclamez-vous à cor et à cris ? Un pays tout à nous, rien qu'à vous exigez-vous ? Je veux bien m'y rompre, mais pour la vraie cause commune, celle de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, celle de mes enfants qui

plient bagages pour l'aller rejoindre le reste des diasporas saguenéenne, jeannoise et gaspésienne qui s'empilent comme du hareng séché sur la grande île ! D'un pays rien qu'à nous et de langue française en plus ? Je veux bien ! Mais qu'en ferez-vous après que le couperet de la guillotine soit tombé sur la tête du pitre qui nous ulcère tant à Ottawa ? Qu'en restera-t-il dans dix ans ? Dites-moi seulement : savez-vous ce que cela signifie faire un pays, ce que les mots partage et solidarité impliquent ? Savez-vous ce qu'il faut de sacrifices, de sens commun, de courage —oui, j'ai bien dit courage— et de détachement pour en fabriquer un qui puisse se tenir debout dignement et contre toute adversité, en incluant plutôt qu'en excluant ? Et après tout ce que vous avez écrit et permis de publier dans votre journal pour favoriser l'avancement de cette Cause au cours de la dernière année, vous osez me dire ne pas vouloir y perdre une goutte de votre sang ! Mais alors qui devra le perdre s'il est requis ?...

Russel Bouchard  
Pays du Saguenay  
le 3 juin 2000

---

# Le devoir de liberté

---

*Russel Bouchard*

La liberté n'est pas la capacité de perpétuer l'ivresse qui nous enveloppe au départ de notre quête ; elle est un rêve que doit transmettre un serf à son fils, une utopie peuplée d'idéaux qui n'appartiennent qu'aux vrais hommes et qu'aux vraies femmes, un engagement mutuel, une alliance sacrée qui en oblige au moins deux du groupe à s'assurer qu'un troisième n'en soit pas privée injustement.  
R.B. 21 février 2000

*De la moralité des lois*

[Retour à la table des matières](#)

Les lois humaines et la moralité sur laquelle se fonde la société civile évoluent en fonction des lois naturelles, des espaces communaux et des époques qui les singularisent. Ainsi va l'Histoire ! Par voie de conséquence, ce qui était juste et bien en un temps où la rapacité des hommes n'avaient nul souci des besoins de l'ensemble et de la capacité du milieu d'y répondre, n'est plus nécessairement juste et bien à une époque où les confins de l'univers connus ont été éloignés jusqu'à un nouvel inconnu et alors que le poids du nombre qui fait désormais problème met en péril des collectivités entières et l'environnement naturel au sein duquel elles se développent.

Qui dit société civile, dit également *Justice* qui est l'organisation suprême de toute communauté, le cadre de lois, le tribut sacré qu'elle (la société) doit obligatoirement verser à chacun de ses membres —individuels et collectifs— sur la base des besoins primaires sensés leur assurer la vie, la sécurité, l'honneur, la dignité et le bonheur qui ne saurait être sans la liberté.

La première loi sociale est celle qui garantit à tous les membres de la société civile le droit et les moyens d'exister. Ce n'est qu'à partir des surplus, lorsque les réserves de l'État sont pleines et s'il en reste, que la république, le *prince* ou le ministre peut attribuer des récompenses et permettre l'accumulation d'un certain excédent ou capital gratifiant aux plus méritants et sur la base des services extraordinaires qu'ils auront donné à l'ensemble. Je dis qu'en aucun cas, bien qu'il soit utopique d'en causer sur ce ton vu que la nature même des hommes consiste à anticiper sur l'avenir et à accumuler des biens au-delà de leurs besoins, vu que les fortunes qui se sont formées au cours des siècles sont celles qui maîtrisent encore aujourd'hui tous les rouages des pouvoirs politiques et dictent les canons de la moralité publique, en aucun cas dis-je le hasard, la chance ou l'hérédité doivent dicter les normes qui président à la redistribution de la richesse, influencer les termes du contrat social qui établit l'éthique des rapports gouvernants-gouvernés, et doivent dessiner les balises de la justice.

Quand une loi humaine fait plus souffrir les individus qu'elle ne les soulage, quand elle ne répond plus aux besoins pour lesquels elle a été édictée, quand elle sert de levier et de remparts aux parasites qui ont découvert le moyen d'accaparer tous les fruits de la terre et de s'assujettir l'effort commun, elle est devenue fondamentalement mauvaise et il faut soit la modifier pour qu'elle reprenne son véritable sens, soit l'abolir et la remplacer par une plus appropriée. Quand l'institution de la *Justice* prime sur sa mission qui est de protéger le faible contre le fort, l'individu contre l'oppression du groupe, et quand la justice devient le fruit du hasard, le peuple est trompé, abusé. Quand l'ordre politique et l'ordre économique génèrent plus de malheurs et de problèmes chez les individus qu'ils n'en solutionnent, quand l'espoir du peuple ne passe plus que par les loteries d'État et les casinos, et quand une société ne répond plus à sa seule raison d'être qui est l'entraide, le contrat social est rompu et le temps est venu pour la fraternité qui le sous-tend et le nourrit de passer à un autre stade de son évolution et de reformuler les termes d'un nouveau pacte. <sup>1</sup>

La légitimité d'un système (où se confrontent le social, le politique et l'économique) se fonde sur ses capacités, propensions et engagements à gouverner un peuple solidaire, prospère et heureux en vertu du contrat social, et non pas à dominer par le mensonge, l'hypocrisie et la brutalité sur des mendiants réduits à l'esclavage à force d'injustices. Tout compromis devient inacceptable dès lors qu'il exige à l'homme vertueux d'abdiquer devant sa propre foi et de contrevenir à la moralité qui a tracé sa vie d'homme juste et soucieux de fraternité. Il devient même un temps où la lettre de la loi des hommes peut —doit— être transgressée sans tenir compte de tout autre considérant : lorsque le gouvernement se maintient en place par la corruption, la duperie d'initiés et la ruse ; lorsque l'injustice prévaut et que la loi contredit le principe moral qui l'a fait naître et se formuler ; lorsqu'elle contrevient aux lois naturelles sensées être les assises incontournables sur lesquelles se fondent l'humanité et les sociétés particulières qui en forment le liant. De quelle légitimité pourra se réclamer le jugement du magistrat qui condamne à l'amende, à la prison ou à la potence le voleur, le contestataire, le rebelle quand son forfait dépend de l'injustice sociale et

---

<sup>1</sup> Lectures suggérées : Thomas More, *L'Utopie*, Libro, 1997 ; Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*, GF-Flammarion, 1992 ; Thomas Paine, *Le Sens commun*, Septentrion, 1995.

des lois insanes qui le poussent à dérober ce qui lui est essentiel à la survie ou qui le confinent à la nécessité de briser les anneaux du carcan sociétal <sup>1</sup> qui l'opprime ? <sup>2</sup>

«*Ce qui est haïssable, soutenait au crépuscule de sa vie, Sir Wilfrid Laurier (1841-1919), un père de la démocratie canadienne qui a joué un rôle critique fondamental dans les jours sombres de la rébellion des Métis et la pendaison de Louis Riel (1885), ce n'est pas la rébellion mais le despotisme qui conduit à la rébellion ; ce ne sont pas les rebelles mais les hommes qui, jouissant du pouvoir, ne s'acquittent pas des devoirs conférés par le pouvoir ; les hommes qui, ayant le pouvoir de redresser les torts, refusent d'écouter les pétitionnaires qu'on leur envoie ; ceux qui, quand on leur demande du pain, lancent des pierres.*»

### *De la tyrannie du pouvoir et de l'avoir*

«Les rois ne doivent pas exiger une plus grande étendue de pouvoir que celle qui est nécessaire à l'exécution des lois, au maintien de l'ordre public et à la défense de l'État. La liberté doit avoir toute l'extension compatible avec ce même but, car il ne faut jamais oublier que la liberté se perd par une extension immodérée, par la manie des perfectionnements chimériques, dont la poursuite renverse les États et amène à sa suite cette formidable anarchie, mère du despotisme.»

Louis-Philippe, Code des rois

Avec la destruction des États providence qui a marqué l'histoire sociale des trente dernières années de ce millénaire qui vient de rendre l'âme, on aura finalement compris que les institutions —dont la justice— existent moins pour aider l'ensemble que pour trouver les prétextes à l'État de lui imposer des contraintes par le biais des lois et de les lui faire respecter par une morale infâme dont elles se font les gardiennes. En terme de civilisation et d'amélioration de la condition humaine, ce siècle aura été un échec total. Toute la science et les connaissances sur le milieu et les hommes que nous avons acquises en 5000 ou 6000 d'histoire, ont été foulées aux pieds au nom d'une religion économique débridée, déshumanisée, avilie par le mensonge et la cupidité.

Le *néolibéralisme* a réduit les États —institutions responsables de la répartition de la richesse— à un simple rôle d'intendance auprès des communautés qu'ils représentent, et les producteurs de richesses, de moins en moins engagés envers le nombre, refusent d'endosser les effets sociaux pervers et néfastes de la globalisation des marchés <sup>3</sup> ; conséquences, le politique a ainsi perdu une bonne partie de son efficacité, la démocratie de sa crédibilité et le citoyen de sa solidarité —bref, le pouvoir n'est plus responsable et n'a de devoirs qu'envers lui, c'est le sauf qui peut, la loi du plus fort qui prévaut, certains essayant même de thésauriser encore sur le malheur de leurs partenaires d'infortune. Et dans ce contexte d'écroulement sociétal qui s'accélère-

<sup>1</sup> Le terme sociétal est d'usage récent (1979), et pour ne pas confondre les genres il convient de préciser que nous lui accordons le sens que lui en donne *Le Nouveau Petit Robert* (1993, p. 2100) : «*Relatif à la société, à ses valeurs, ses institutions*».

<sup>2</sup> Lectures suggérées : J.-P. Marat, *Les chaînes de l'esclavage*, 10/18, 1972; Saint-Just, *L'esprit de la Révolution*, 10/18, 1963 ; Max Gallo, *L'homme Robespierre, histoire d'une solitude*, Librairie Académique Perrin, 1968.

<sup>3</sup> Lecture suggérée : Ignacio Ramonet, *Géopolitique du chaos*, Gallimard, Folio Actuel, 1999.

re, on aura compris que les gouvernements n'existent plus que pour répondre aux besoins des gouvernements et de ceux qui les manipulent, l'économique que pour les besoins de l'économique, les partis politiques que pour les besoins des partis et de ceux qui en profitent. Même chose pour la guerre, le commerce, la religion et la justice qui n'ont désormais de souci que celui de s'épanouir pour eux-mêmes. Il n'est plus vrai que toutes ces institutions et mécaniques instaurées au fil des siècles par quelques hommes au nom du groupe et sous prétexte de préserver la liberté des individus dans un environnement donné, répondent, dans la réalité présente qui nous étreint, à cette fonction particulière et qu'elles respectent leur promesse d'atteindre les plus faibles, voire même la masse. Dans le concret, un peuple n'est libre que si la liberté atteint chaque individu, que si la justice est le point de ralliement de la fraternité soucieuse de liberté et de transparence.

*«Nul gouvernement ne se maintient par sa propre constitution, mais par les vertus civiques qui l'empêchent de dégénérer»*, rappelle avec une confondante rectitude le révolutionnaire Marat quinze ans avant que les guillotines ne se mettent à valser dans les rues de Paris. *«Ce ressort détruit, c'en est fait de la patrie»*. Paroles particulièrement troublantes et prophétiques, lancées à l'orée d'un irrépressible mouvement de libération populaire qui allait emporter le régime monarchique jusque dans ses fondements... et faire rouler 18,613 belles têtes de guillotins qui n'avaient su voir venir l'horrible machine parce que trop occupées à tirer des avantages personnels de leurs pouvoirs et à soigner leur vanité. Paroles particulièrement éclairées qui ont fait leurs preuves à travers l'histoire et qui devraient en inspirer plus d'un aujourd'hui, alors que les yeux de nos gouvernements se sont détournés de leur mission sacrée au point de ne plus voir les souffrances qu'ils créent jour après jour.

«Le coup le plus fatal que les princes portent à la liberté publique, c'est d'asservir leurs concitoyens au nom même des lois ; & l'un des moyens qu'ils emploient le plus volontiers pour cela, est celui qui est le plus analogue à la bassesse de leur caractère... la corruption.»  
Marat, *Les chaînes de l'esclavage*, 1774.

Il n'est pas de gouvernement qui ne s'attribue de droits plus injustes, pas de ministre qui exerce son ministère avec une insolence plus criminelle, pas de conseiller politique plus méprisable s'ils utilisent les pouvoirs de leurs fonctions et l'autorité du parlement pour commettre leurs méfaits contre le peuple et l'abuser de toute la puissance qui leur a été confiée. De fait, c'est la nécessité et l'injustice d'où elle émerge qui poussent les individus à voir un ennemi dans l'État, à devenir un ennemi de l'État. Si l'injustice peut dominer sur l'individu et la multitude dans une démocratie, c'est que les instruments et les mécaniques instruits pour la faire s'exercer et triompher sont devenus inefficaces et se présentent comme l'instrument de ceux qui s'en réclament pour l'opprimer. Quand un gouvernement règne dans l'obscurité et qu'il se maintient par le mensonge, la tyrannie est déjà en place, et la démocratie devient dès lors un idéal qui ne saurait être déclassé par aucune autre forme de projet politique. Le processus est bien connu : lorsque le mensonge ne suffit plus, le gouvernement qui n'est plus qu'une vulgaire imposture, l'y ajoute la peur, puis la répression lorsque le mensonge et la peur ne suffisent plus, puis finalement la violation de la dignité et de l'intégrité humaine (déportations de populations entières, tortures, exactions, exécutions sommaires, élimination des penseurs).

## *De la dignité humaine et de l'action citoyenne*

«Il est sans doute assez remarquable que la critique de l'individualisme soit presque toujours l'œuvre d'égoïstes prétentieux qui aspirent à la tyrannie. Ils ne doutent que du moi des autres, non du leur et ne nous prêchent si bien, ne nous recommandent si éloquemment de nous perdre dans l'État ou le Parti qu'afin de s'assurer un règne plus facile.»  
Jean Guéhenno, Journal des années noires

Par nature, le peuple est droit et paisible. Jamais n'ambitionne-t-il le pouvoir qui y trouve pourtant toute sa légitimité. Ce sont les ambitions personnelles de ceux et celles qui convoitent le pouvoir et l'avoir qui ont besoin de susciter les troubles et les exactions dont on l'accuse. Le peuple est tout ce qu'il y a de plus abstrait, d'instinctif, une énergie qui ne demande qu'à s'inscrire dans un ordre où il accepte de se soumettre presque sans réserve si on lui fournit ce dont il a besoin pour s'épanouir ; il est le principe sous lequel se regroupe la nation et qui permet de faire pays. Si les gens qui le représentent sont corrompus et lui font supporter un mauvais destin, ils disposent de peu de moyens moralement sains pour changer l'ordre des choses : 1- agir par le biais du politique contrôlée par ceux-là même qui sont à la source de leurs malheurs et s'inscrire dans son ordre pour devenir ainsi une partie prenante du problème; 2- refuser d'agir en citoyens responsables et tenter d'asphyxier la dynamique démocratique abâtardie qui puise sa force de la confrontation habilement récupérée des différents champs d'intérêt qui s'expriment par le jeu de puissance ; 3- s'adonner plus périlleusement à la désobéissance civile et heurter de plein fouet les pouvoirs politiques et financiers dégénérés et pervertis. Hors de cette ligne de conduite, c'est le fer, le feu et le sang qui parlent, c'est l'anarchie qui s'installe, la négation de tout ordre, le règne de Babel, la loi du désordre et du chaos qui prévaut (et qui, n'hésitons pas un seul instant à le souligner, n'offre aucune garantie pour obtenir le résultat souhaité).

Une démocratie qui perd de vue le nombre et qui n'assoit plus sa souveraineté sur le principe de la solidarité, a perdu toute dignité, toute moralité, toute légitimité ; elle doit être refondue jusqu'à ce qu'elle atteigne à nouveau les racines du sacré, elles-mêmes trempées dans le sang de la fraternité. Et quand l'action citoyenne, levier fondamental de la démocratie, n'est plus en mesure de rétablir la justice, qu'elle ne peut plus agir positivement sur les événements et qu'elle devient objet de répression, la désobéissance civile —individuelle ou organisée— s'offre dès lors comme l'ultime rempart contre la violence institutionnelle et l'action la plus appropriée avant que ne s'agitent les piques citoyennes au-dessus des têtes couronnées.

L'histoire du XXe siècle qui s'est écroulée sous la tyrannie des marchés financiers et la résurgence d'une religion économique libérée de toute humanité —le néolibéralisme— est là pour en attester : le défi des oppresseurs de peuples est de trouver une manière «morale» de légitimer la souffrance qu'ils s'emploient à créer. Et, à voir tous les crimes commis au nom de la liberté des hommes et de la justice, on en vient à croire que l'humanité ne peut trouver sa voie que dans la souffrance et la confrontation brutale. Faire l'histoire, faire des choix —parfois douloureux— qui impriment une dynamique consentie à sa destinée, fabriquer les conditions de sa liberté qui passe inévitablement par celle des autres, voilà le propre de l'homme. S'en détourner, c'est purement et simplement déchoir de son humanité. À cet égard, Ghandi, modèle d'insoumission qui méprisait la violence autant que l'esclavage, rappelle par son

action et son propre sacrifice que la dignité humaine, bien qu'elle ne doit jamais relever de l'ordre d'un quelconque commerce, a un prix, celui de l'effort qu'il faut mettre pour la conquérir et préserver : «*Dès que quelqu'un comprend qu'il est contraire à sa dignité d'homme d'obéir à des lois injustes, aucune tyrannie ne peut l'asservir*». Comprenons par là qu'il est de la responsabilité des hommes et des femmes de vérité de faire en sorte que ce point de référence défiant tout pacifisme asservi et rejetant l'évangile de la soumission néolibérale qui prévaut actuellement, atteigne le cœur de ceux et celles qui souffrent de l'injustice.

La quête de liberté, bien qu'elle trouve sa légitimité et sa grandeur dans celle des autres —ce qui est un prérequis incontournable à la justice—, est d'abord un geste individuel, une démarche éminemment personnelle mais solidaire qui engage autant qu'elle autorise. Être libre, c'est être responsable vis-à-vis soi-même, c'est reconnaître celle de l'autre, sans plus. Il est une première victoire de savoir que celui qui attend sa délivrance du voisin, celui qui se fie à l'étranger pour mettre la clé dans la serrure de ses fers, s'expose à l'avoir comme maître et comme bourreau le jour d'après. Parfois, lorsque ces abots sont trop puissamment ancrés dans les chairs des pieds, il reste encore et toujours l'apaisement de savoir que l'effort qu'on met pour s'en libérer est un rempart imprenable contre l'asservissement de l'esprit, l'indignité humaine, la déchéance de l'âme. Nous connaissons tous cet autre apophtegme de Ghandi qui, en dépit d'une démarche profondément engagée pour la paix et la non-violence, préférait le recours aux armes pour défendre l'honneur de sa patrie, plutôt que de rester lâchement témoin de son déshonneur : «*Là où il n'y a le choix qu'entre lâcheté et violence, je conseillerai la violence*». Au-delà de cette barre intangible, tout compromis est inacceptable.

### *De la désobéissance civile*

Nous construisons une société de droit fondée sur le respect des différences, la justice et les valeurs fondamentales qui ont permis à l'humanité de se dépasser et à la démocratie de devenir une alternative souhaitable au despotisme, ou nous construisons une société de force, celle qui crée l'injustice, les esclaves, les prisonniers politiques et les malheurs des peuples.  
R.B. 4 février 2001

Si les hommes ne sont pas faits pour la guerre, ils le sont encore moins pour le pacifisme résigné et destiné à les rendre mous, faibles, lâches, membres d'un troupeau d'esclaves, figurants soumis comme des cadavres dans une histoire qu'ils acceptent comme inéluctable, dans un avenir avilissant imposé. Prendre conscience de son état de servitude et instruire l'autre de la réalité qui l'étreint, voilà le premier pas de la délivrance ; refuser cette condition historique aliénante, s'inscrire dans une démarche soucieuse d'imprimer un correctif à la dérive sociétale de notre époque et faire les efforts appropriés pour améliorer la condition humaine dans laquelle on évolue, voilà le pas décisif, l'engagement, l'affirmation d'un homme libre qui provoque l'histoire. Il faut chercher dans les grandes révolutions qui ont secoué le joug de l'humanité, pour comprendre et apprécier à quel point l'histoire de la quête de liberté chez l'homme relève d'une seule et même quête, celle de la justice sans laquelle aucune fraternité ne saurait tenir. *Liberté, Égalité, Fraternité*, n'est ce pas là, d'ailleurs, l'idéal inscrit en grosses lettres de sang sur les bannières et les oriflammes des insurgés de 1776 aux États-Unis, des insurgés de 1789 en France, des insurgés de

1837 au Canada, et des insurgés de 1989 dans les dictatures de l'Europe communiste ?

Lorsqu'un «pays», le Québec, qui se prétend l'une des sociétés en devenir les plus évoluées au monde, voit son taux de suicides passer du plus bas au plus haut du continent en l'espace de quarante ans et qu'il persiste à parrainer, contre nature et contre toute humanité, les politiques qui provoquent cet état de fait <sup>1</sup> ; lorsqu'un «pays», le même, planifie en haut lieu et pérennise depuis trente ans une politique économique <sup>2</sup> qui vise à utiliser et sacrifier les ressources naturelles et humaines de ses régions qu'il qualifie de «périphériques» (dont la miennne, le Saguenay–Lac-Saint-Jean) pour renflouer les coffres de l'État abuseur et assurer la prospérité et la domination de sa classe possédante et de sa métropole au détriment des milieux spoliés et des populations poussées à l'exode faute de projet de société structurant <sup>3</sup> ; lorsqu'un «pays», encore le même, élabore des politiques économiques insanes qui ont pour conséquences de détruire le réseau de santé publique et de réduire l'efficacité du réseau scolaire en région, qu'il planifie la fermeture d'écoles dans ces mêmes régions laissées pour compte alors qu'il en construit dans sa métropole pour accueillir les enfants des immigrants et des familles qui désertent leurs régions natales dans une ultime quête de survie, qu'il laisse se dégrader ses infrastructures de développement et de communications (maritimes, aériennes, ferroviaires et routières) de façon à ce que ces milieux restent soumis et dépendant en tout au pouvoir central; lorsqu'un «pays», encore et toujours le même, manœuvre perfidement pour fragmenter en deux groupes la population de régions données sur le principe de la qualité du sang (le groupe dit des «premières nations»... et les autres, les citoyens de

---

<sup>1</sup> De 4 sur 100,000 qu'il était en 1961 au Québec, le suicide est passé à 22 sur 100,000 en 1996, faisant de la «Belle Province» l'un des trois «pays» qui s'affrontent pour se mériter le titre de la progression la plus rapide du globe en cette matière (les deux autres étant la Finlande et la Russie), et le titre d'être le plus grand producteur de suicides en Amérique du Nord (cf., *Statistiques Canada*). Il suffit de lire Émile Durkheim (*Le Suicide*), le père de la sociologie moderne, et de questionner au-delà des apparences la montée fulgurante de ces «morts volontaires» (sic), pour comprendre que la somme des suicides dans un pays n'est pas le fait de la somme de l'ultime décision des fous mais le fait d'un choix de société, celui du désespoir créé au sein de populations entières par des politiques iniques, insanes, exclusives, déshumanisantes et amoraes.

<sup>2</sup> Le Saguenay–Lac-Saint-Jean produit présentement 25% de toute la matière ligneuse récoltée annuellement au Québec et fournit 12 % du potentiel énergétique utilisée —pour une valeur marchande —minimale— d'environ un milliard de dollars (1,000,000,000 \$) par année. Alors que cette même région subit les effets pervers de la déforestation, les méfaits de la pollution venue des grands centres (ré: porcheries et productivisme agricole) et les énormes dangers que constituent l'accumulation des bassins réservoir au-dessus de sa tête, les usines papetières et les scieries ferment leurs portes à un rythme soutenu, les emplois liés à la transformation du bois sont passés de 11,900 en 1981, à 8,121 en 1996 (dont 3,400, soit 42% oeuvrent dans le champ d'actions des coopératives), et les emplois rémunérateurs dans le secteur de l'aluminium sont passés d'environ 10,000 à 6,000 en l'espace de seulement quarante ans alors que la capacité de production du métal gris est passée de 482,000 à 1,084,000 tonnes métriques au cours de la même période. Et pendant que les entreprises de transformation s'installent au sud parce qu'elles paient leur électricité le même prix, parfois moins, que les populations des régions productrices, notre parterre industriel s'étiole comme pissenlit au vent sous les fusions de holdings qui n'ont de soucis que la rationalisation de la main-d'œuvre et l'accroissement des bénéfices.

<sup>3</sup> De 1971 à 1996, environ 37,000 jeunes de 15 à 29 ans ont quitté le Saguenay–Lac-Saint-Jean pour cause de sous-emploi, une relève impossible à remplacer qui a fait naître, outre frontières, environ 10,000 enfants de première et de deuxième générations, une perte sèche d'environ 47,000 citoyens qui représentaient notre avenir. Cf., *Recensements canadiens brut et non altéré*.

deuxième ordre)<sup>1</sup>, et qu'il ourdit l'odieux plan de transférer au premier la paternité d'un territoire au détriment de la fraternité qui se voit déçue de tous ses droits, bien-fonds et prérogatives sur *iceluy* ; lorsque la voix des députés sensée se faire l'écho de la voix sacrée du peuple ne porte plus au-delà des alcôves du pouvoir et qu'elle ne transmet plus que la rhétorique de la pensée unique, de la soumission et de la ligne des partis politiques ; et lorsque les délégations, les mémoires, les pétitions et les suppliques citoyennes qui contestent les injustices criantes et la dérive étatique se heurtent à des esprits fermés et des portes closes, et qu'elles ne reçoivent plus que mépris et arrogance des commissions parlementaires et des élus mandatés pour les accueillir, le temps est venu pour le peuple abusé de prendre des dispositions énergiques pour que les choses changent en sa faveur et les temps sont dus pour engager la lutte qui doit le libérer de l'étreinte et du joug de l'opresseur colonialiste et néolibéral.

«Être hommes d'abord et sujets ensuite» , rappelle avec beaucoup de justesse David Thoreau, l'auteur de *«La désobéissance civile»*, une oeuvre littéraire particulièrement provocatrice qui a inspiré Tolstoï, Ghandi et Martin Luther King dans leur démarche de liberté. Dans cet essai qui a fait et fait encore école, l'auteur établit sans nuances le principe de son action en deux temps deux mouvements, dont le premier porte sur *«la perception»* et le second sur *«l'accomplissement de ce qui est juste»* ; signifiant par là qu'il n'est pas tout de prendre conscience du problème et des méfaits commis par l'État, et qu'il importe tout autant de prendre les mesures énergiques pour éliminer le mal à sa source. Mais sentir le mal dans ses chairs, savoir que la société se déshumanise, et s'appliquer à identifier les responsables de nos malheurs est une chose ; s'attaquer au rouage qui fait défaut et reforcer les roues rouillées —voire même changer l'engrenage— en est une toute autre<sup>2</sup>.

Dans cette démarche périlleuse et ardue, il ne suffit pas de prêcher l'action citoyenne : il faut redonner un sens à la citoyenneté et réinstaurer le goût du sens commun, prendre les moyens qui s'imposent pour faire changer les lois et obliger l'État à jouer son rôle qui est de représenter le bien commun, de gouverner, d'administrer la justice et de redistribuer la richesse en fonction du contrat social réécrit. Je ne le répéterai jamais assez : il n'est pas vrai que la matière est faite pour dominer l'esprit, que les puissances (\$) conservatrices et néolibérales qui asservissent présentement les peuples de la Terre sont invincibles, et que l'homme n'est plus en mesure de faire l'histoire. C'est même tout le contraire !

Étant d'avis que *«la masse des hommes»* peut être pervertie en une *«machine avec leurs corps»* soumise aux caprices de l'État et qu'il lui suffit d'être *«douée de conscience»* pour pouvoir s'y opposer, Thoreau réfère à une allusion de Jefferson contenue dans sa *Déclaration d'indépendance* (1776), pour dire que *«tous les hommes ont le droit à la révolution, c'est-à-dire le droit de refuser fidélité et allégeance*

<sup>1</sup> Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, les «premières nations» comptent une population d'environ 4,000 individus (soit 1,4% de l'ensemble), et les citoyens qui appartiennent à... la «seconde», sont environ 282,000 individus (soit 98,6% de l'ensemble).

<sup>2</sup> Thoreau avait rédigé son essai sur la désobéissance civile après une nuit passée en prison, en 1846, et exposa publiquement sa réflexion le 16 janvier 1848 dans une conférence titrée *Les droits et les devoirs de l'individu en face du gouvernement*. En 1849, un périodique publia le contenu de sa réflexion sous le titre *Résistance au gouvernement civil*, et l'ouvrage définitif titré *Du devoir de la désobéissance civile* parut dans un recueil posthume, en 1866. Cf., Henry David Thoreau, *La désobéissance civile*, La Presse, 1973, p. 53.

*au gouvernement et qu'ils ont le droit de lui résister quand sa tyrannie où son incapacité sont notoires et intolérables*». Difficile d'être plus clair ! En ce qui nous concerne plus particulièrement, on se rappellera que le 6 mars 1837, les Patriotes du Bas-Canada, Papineau en tête, dans un geste solennel et grave, réfutèrent les dix «*Résolutions Russell*» (présentées au Parlement le 6 mars 1837) qu'ils jugèrent irrecevables et adoptèrent à contre-pied la «*Déclaration de Saint-Ours*» (le 7 mai 1837) ; véritable déclaration d'affranchissement civil dans laquelle ils prônent un refus de l'ordre colonial établi et une démarche de désobéissance civile similaire en de nombreux points à celle pratiquée par Ghandi avec le même oppresseur anglais, un siècle plus tard<sup>1</sup>. Suivent après coup, la déclaration d'indépendance du Haut-Canada (août 1837), les coups de feu de la rébellion, la déclaration d'indépendance du Bas-Canada (28 février 1838), et la répression brutale et sanglante des forces tyranniques.

Mais autre temps autre mœurs et convenons de suite que les méthodes ponctuelles suggérées par Thoreau, éprouvées infructueusement jadis par les Patriotes du Bas-Canada et utilisées avec plus de succès par Ghandi (boycott de produits de consommations fabriqués dans les usines de l'Empire et violation des lois qui perpétuaient l'ordre colonial), ne sauraient avoir une quelconque influence sur le cours des événements aujourd'hui alors que la mondialisation des marchés et la pression titanesque qu'elle imprime sur les budgets des États interdit à ceux-ci d'écouter les doléances de la base et en font même le grand levier de la tyrannie des financiers. Avec le développement des technologies de l'information et des communications, n'hésitons pas à le reconnaître, l'État dispose d'une capacité répressive sans précédent.

Pour se convaincre de la futilité de ces moyens qui ont connu un certain effet chez nous (effet feu d'artifices), il suffit de rappeler avec quelle célérité et quelle efficacité la justice canadienne a réussi à isoler et neutraliser l'action de désobéissance civile intentée par le «*Mohawk Blanc*» de Jonquière qui, dans le plus fort de la crise amérindienne du début des années 1990, contestait, par la vente de cigarettes sans taxes, les deux poids deux mesures d'une justice infâme basée sur la loi du sang. Et pour les sceptiques qui nourrissent encore des espoirs sur ce système d'administration publique complètement déconnecté de la base, comment ne pas rappeler le lamentable échec du mouvement de boycott des produits pétroliers, en 1999, mouvement national endossé par le tout régional qui n'a récolté aucun gain si ce n'est la promulgation d'une loi répressive —une de plus— interdisant désormais le blocage des routes au Québec, ne serait-ce que pour distribuer des tracs ou militer en faveur d'une cause populaire. Faire intrusion dans un grand hôtel de Montréal (dans l'affaire

---

<sup>1</sup> Les résolutions contenues dans la *Déclaration de Saint-Ours*, dénonçaient «*un pouvoir oppresseur, un gouvernement de force, pour lequel la mesure de notre soumission ne devait être désormais que la mesure de notre force numérique*». Se considérant liés et soumis au gouvernement impérial «*que par la force*» et s'affirmant confortés par le bon droit et le sentiment d'œuvrer pour une juste cause, les signataires se disaient prêts à résister par tous les moyens disponibles au pouvoir tyrannique. Dans un geste solennel et sans précédent de désobéissance civile, ils annonçaient, notamment et entre autres, le boycott des produits manufacturés anglais jugés surtaxés (thé, tabac, vin, rhum, etc.), ils recommandaient aux citoyens de consommer de préférence des produits manufacturés au pays, ils regardaient «*comme bien méritant de la patrie quiconque établira des manufactures de soie, de draps, de toiles, soit de sucre, de spiritueux, etc.*» , et ils considéraient «*comme très licite, le commerce désigné sous le nom de contrebande*». Cf., *Le Canadien*, 15 mai ; voir également Frégault, Brunet, Trudel, *Histoire du Canada par les textes*, Fidès, 1952, pp. 151-152.

*SalAMI*)<sup>1</sup>, mettre la pagaille dans le banquet —d’initiés !— et s’enfuir avec quelques plateaux de gâteaux pour attirer l’attention sur la faim, la pauvreté et la dérive néolibérale, peut, certes, défouler sur le moment et permettre de trinquer avec le champagne de l’ennemi. Mais l’implacabilité avec laquelle s’est abattue la mâchoire d’acier de l’État répressif sur le groupuscule de contrevenants ne laisse aucun doute sur l’inefficacité d’une telle manœuvre qui, malgré qu’elle a sonné l’éveil, n’a que le démérite de conforter l’impression d’invincibilité de l’adversaire et de donner encore plus de mordant au système qui s’accommode parfaitement bien de ce genre de délits pour développer davantage ses pouvoirs.

L’Inde de Ghandi, modèle par excellence de la capacité d’un peuple à se libérer du joug oppresseur, avait pu profiter —ce qui est loin d’être notre cas, il importe de le souligner au crayon rouge— de l’état de grâce d’un leader charismatique qui s’était oublié totalement et qui avait appuyé sa lutte sur la *prise de conscience individuelle* secondée par une *discipline collective* à toute épreuve et élevée au rang d’ascétisme spirituelle. Comment, en effet, faire percer un discours et instruire un mouvement de «*désobéissance civile*» ou de «*non-coopération massive*» qui nécessite l’appui du nombre, la détermination de vaincre et la capacité d’adaptation aux tactiques de l’ennemi, dans une population déspiritualisée, désengagée, déresponsabilisée, désolidarisée, démoralisée, dépouillée, trahi par ses propres chefs, écrasée sous la botte de mépris du pouvoir central et métropolitain, déportée sans qu’il n’y paraisse dans des contrées étrangères et cassée en deux fragments ethniques (le «rouge» et les autres) pour que l’étranger puisse continuer de régner en toute puissance sur les cendres de ses méfaits?

Soyons clairs et sans faux-fuyants : dans le contexte qui nous occupe, déclarer la guerre à l’injustice et au mensonge institutionnalisés, c’est déclarer la guerre à l’État du Québec, l’ennemi intime. Car dans cette infernale dynamique qui a poussé les régions «ressources» à la désintégration, il en est l’instigateur, le planificateur et le promoteur. Étant concurremment l’instance qui, en vertu de l’histoire et de la constitution canadienne, détient les titres sur le territoire, les ressources naturelles et les populations qui y vivent, il est également celui qui est responsable de la redistribution de la richesse, donc du bien être et du bonheur de sa population. Conséquemment, lui seul doit porter l’odieux d’avoir créé une armée d’indigents au sein de son peuple, d’avoir acculé à la mort les populations des régions sacrificielles dites «régions ressources» (dont la nôtre qui agonise), et d’avoir planifié l’effondrement de ces sociétés.

Mais la cause a beau être moralement saine parce que fondée sur le principe de «*l’accomplissement de ce qui est juste*» (Thoreau), la tâche est loin d’être mince, et la plainte loin d’être entendue d’avance : car sans un *éveil massif des consciences individuelles*, sans le nombre, sans la *détermination* et sans un *programme politique de remplacement* appuyé sur la restauration de la justice, l’espoir est vain et le sacrifice de quelques-uns, s’ils ne sont soumis à la discipline d’une démarche commune, policée et réfléchie, est totalement inutile. D’autant plus que ceux et celles qui ont décidé de briser le carcan historique évoluent déjà sur une terre brûlée jusqu’aux racines des arbres, et que l’un des effets pervers de la désintégration de notre région est la fuite des laissés pour compte, la jeunesse notamment (37,000, redisons-le, de

---

<sup>1</sup> En référence à l’*Accord Multilatérale sur les Investissements (AMI)*, le cathéchisme néolibérale des initiés de Davos.

1971 à 1996), le potentiel d'une armée inconsciente qui a fui le champ de bataille sans savoir que de l'extérieur et de l'intérieur on lui livrait une lutte sans merci dont l'issue programmée était —et reste— la mise à mort finale et définitive. À ceux et celles qui n'ont pas encore rendu l'âme, à ceux et celles qui refusent de s'endormir le nez dans l'auge en broutant leur moulée en bêtes de somme, il reste de sonner l'éveil, d'appeler le nombre à s'engager, d'élaborer la stratégie et, si l'histoire nous sourit à force d'engagements, de faire en sorte de ne pas remplacer une tyrannie par une autre —et raison de plus si cette tyrannie devait être populaire car il n'y a point pire tyran, cela doit être dit également.

### *Des droits collectifs de la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean*

«Comme la volonté particulière agit sans cesse contre la volonté générale, ainsi le gouvernement fait un effort continuel contre la souveraineté. Plus cet effort augmente, plus la constitution s'altère, et comme il n'y a point ici d'autre volonté de corps qui résistent à celle du prince fasse équilibre avec elle, il doit arriver tôt ou tard que le prince opprime enfin le souverain et rompe le traité social. C'est là le vice inhérent et inévitable qui dès la naissance du corps politique tend sans relâche à le détruire, de même que la vieillesse et la mort détruisent le corps de l'homme.»

J.-J. Rousseau, *Du contrat social*

Dans le contexte imposé —et non inéluctable— de la mondialisation des marchés et de la contestation qu'elle suscite, l'expérience du mouvement de *désobéissance civile* qui s'est manifesté à Davos, Seattle, Montréal (et Québec en avril prochain), démontre que les forces réactionnaires et répressives savent s'adapter avec une redoutable efficacité et que ces mouvements organisés laborieusement —mouvements probablement infiltrés et noyautés d'ailleurs— n'ont, jusqu'à maintenant, que le pouvoir d'obstruer momentanément, sans jamais obtenir de gain réel sur les véritables enjeux de la lutte qui est plus particulièrement, ne jamais l'oublier dans l'âpreté du combat, la justice sociale, la dignité et la liberté humaine. Comprendons qu'il ne s'agit plus de demander à un gouvernement d'accorder quelques compensations financières pour soulager quelques symptômes douloureux de ses politiques insanes en région, mais de changer la base même où ces iniquités prennent appui, c'est-à-dire le système. Ici au Saguenay–Lac-Saint-Jean, c'est le pouvoir de l'État colonial —Québec— qui fait obstacle à la dignité du peuple parce qu'il a rupturé, de longue date, le contrat social, et qu'il nous importe de heurter pour l'amener à se comporter en bon père de famille, cela est un minimum, et à reconnaître notre population comme une collectivité distincte —comme il le demande d'ailleurs lui-même d'Ottawa— au même titre que les membres des «*premières nations*» (sic). C'est là, question de justice la plus élémentaire, question de vie ou de mort, question de légitime défense !...

Pour ne pas perdre de vue l'objectif d'émancipation régionale et pour jauger la longueur du chemin à parcourir, il importe de rappeler quelques faits d'histoire récente. Dans l'espoir de sonner l'éveil et de provoquer les événements, au printemps 1994, démarches individuelles de plusieurs intellectuels et syndicalistes aidant, un premier mouvement structuré de citoyens (*ICI*) prenait naissance au Saguenay–Lac-Saint-Jean et entreprenait de dénoncer la politique économique assassine du gouver-

nement du Québec<sup>1</sup>. Convaincu de «*l'urgence d'agir*» et du vide constitutionnel qui résulterait pour l'avenir de ces régions dans la perspective d'un référendum favorable à l'Indépendance du Québec, le comité d'action politique adressait son mémoire aux députés de la région et leur rappelait qu'ils avaient comme premier devoir qui n'en souffre aucun autre à sa cime, celui de «*défendre les intérêts fondamentaux et vitaux de cette région*» et de faire le nécessaire pour «*mettre fin à la désintégration de notre milieu*»<sup>2</sup>.

Mais voilà, un certain establishment du Parti Québécois —qui venait de reprendre le pouvoir à Québec— trouvait cette opposition d'opinion régionaliste particulièrement menaçante à ses vues hégémoniques, la *douma* péquiste eut tôt fait de solliciter son ressort corporatiste<sup>3</sup> pour la neutraliser et l'affaire sombra, hélas, dans l'écume référendaire qui trouva son dénouement le 30 octobre 1995. Malgré une démarche cohérente et relativement saine, ce mémoire qui se voulait pourtant dégagé de toute coterie politique n'eut, de fait, aucune incidence sur la suite des événements : les députés qui avaient été interpellés sur leurs devoirs souverains à l'égard des population territoriales qu'ils représentent, ont continué lâchement de se confiner à un rôle de meneuses de claques à l'Assemblée nationale, le gouvernement péquiste n'eut même pas l'heure de cligner des yeux pour prendre acte de la souffrance de son peuple, l'embryon d'un mouvement de résistance civile disparut avec les premières feuilles d'un automne prenant sans avoir pu obtenir le moindre gain, chacun s'en fut chez soi, et l'État continua de siphonner ressources, emplois, citoyens, veaux, vaches, cochons au profit de sa métropole et poursuivit, jusqu'à ce jour, sa sale besogne d'écumeur des régions sacrificielles et de fossoyeur des acquis de la Révolution tranquille.

Puis, à l'hiver post-référendaire, succéda le «déluge» de l'été 1996, désastre «naturel» (sic) sans précédent qui, à défaut d'avoir détruit les espoirs de milliers de vies, eut au moins l'avantage de briser notre faux sentiment de sécurité à l'égard des bassins hydrographiques, de faire ressortir l'omnipotence du gouvernement du Québec et de dévoiler certaines carences perverses du système à notre endroit : dont la puissante mainmise sur nos ressources naturelles par l'Hydro-Québec et les autres *multi puissants* qui exécutent sans contraintes leurs ineffables méfaits sous l'œil servile et complice d'une presse dramatiquement consensuelle et infantile ; une presse régionale mercenaire qui refuse d'ouvrir le débat sur la désintégration des régions du Québec pour ne pas indisposer leurs puissants clients et mettre en péril le négoce qu'elle fait de la vérité, une presse qui préfère constater les méfaits au lieu d'aider à les prévenir, une presse, osons le dire, responsable pour une bonne part de l'état de délabrement avancé de notre société régionale et nationale.

---

<sup>1</sup> ICI, Le mouvement Saguenay–Lac-Saint-Jean, «*L'Urgence d'agir...*», mai 1994.

<sup>2</sup> ICI, Le mouvement Saguenay–Lac-Saint-Jean, «*Mémoire adressé aux députés du Saguenay–Lac-Saint-Jean et déposé à la Commission Régionale sur la Souveraineté*», février 1995.

<sup>3</sup> Le mouvement ICI comptait comme membres fondateurs : Charles Côté et Daniel Larouche (professionnels à la Régie Régionale du S.L.S.J.), Rosanne Tétreault (présidente du Conseil central CSN du S-L-S-J-N), ancy Lavoie (présidente du Syndicat des Infirmières du Nord-Est Québécois... qui a été appelé à devenir le bras droit du p.m. Bouchard, à Jonquière), Réjean Beaulieu (président du Syndicat des Employés de la Fonction Publique du Québec), Jean-Marc-Crevier (président du Syndicat de la FSSA), Roger Vachon (secrétaire du Conseil Central Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la CSN), Marc-André Morency, Isabelle Brochu et Myriam Alonzos (étudiantes universitaires), Hubert Desbiens (ex-député péquiste du comté Dubuc)... et quelques étoiles filantes.

Après que l'eau du «déluge» s'en fut retirée, que le roi Denis 1er s'en fut couronné à l'église de L'Anse-Saint-Jean (le 24 juin 1997) et que la population put retourner à ses prés, au printemps 1999, André Harvey, le député conservateur du comté fédéral de Chicoutimi, lança l'idée de faire de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la onzième province du Canada. Fort d'une réputation régionaliste que nul ne pouvait lui reprocher, il put tirer profit d'une certaine sympathie de la presse régionale et de la gent d'affaires de Chicoutimi parce que sa démarche, perçue par eux comme «utopique», avait plus particulièrement l'avantage d'être une mission impossible et parce qu'elle mettait un peu de sable dans l'engrenage du moulin péquiste. Jugé toutefois un peu trop suspect par la population régionale qui lui reprochait ses accointances fédéralistes évidentes, le projet reçut sa dose de plomb dans l'aile lorsque le député, devenu orphelin de parti depuis, rejoignit, au terme d'une nuit sans lune et d'un combat livré sans péril, le camp libéral qui lui donnait ainsi l'opportunité de se rapprocher du pouvoir.

Et puis ce fut la sortie imprévue de la *Société du 14 Juillet*, provoquée à l'été 2000 par l'annonce du projet de traité Québec-Ilnutsh (titré *Approche Commune / 2000*) ; une entente particulièrement insidieuse concoctée sournoisement dans le dos de la population régionale et à son détriment par ledit gouvernement qui a décidé, sans autre forme de procès et sans consultation populaire, de transférer la paternité du territoire régional aux bandes amérindiennes de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Betsiamites (qui comptent 4,000 membres au S.-L.-S.-J), et d'exclure les 282,000 citoyens blancs du grand partage. Conscient que le gouvernement du Québec tentait par cette odieuse combine de larguer, à une fratrie privilégiée qui s'est elle-même dissociée de la fraternité régionale, les droits ancestraux et territoriaux de leur «pays», les membres fondateurs de la *Société* firent une déclaration solennelle dans laquelle ils refusèrent de reconnaître la validité d'une telle manœuvre et où ils établirent en trois points les prémisses d'un préambule constitutionnel établissant une fois pour toutes : «*Que le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean et toutes ses ressources appartiennent aux citoyens et aux citoyennes qui vivent sur ce territoire ; Que la maîtrise politique et la gestion du territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean relèvent des citoyens et des citoyennes qui y vivent ; Que le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean est constitué des territoires actuellement délimités par les frontières des MRC Domaine-du-Roy, Lac-Saint-Jean Est, Maria-Chapdelaine et Fjord du Saguenay*». <sup>1</sup>

Isolées en apparence et sans liens organisationnels, ces démarches progressistes ont toutefois le mérite de faire ressortir le plan de désintégration régionale toujours en cours, et la nécessité pour le peuple du Saguenay–Lac-Saint-Jean de se regrouper autour d'un projet de société motivée par un désir souverain de rétablir la justice en cette contrée, et de prendre les moyens requis pour y mettre un terme le plus rapidement possible. Le premier mouvement de pression (*ICI*) a soulevé l'irresponsabilité des députés à l'endroit du territoire qu'ils sont pourtant sensés représenter, le deuxième (provincialisation du S.-L.-S.-J.) à soulevé celui de la nécessité d'une base politique et administrative décisionnelle quelconque au Saguenay–Lac-Saint-Jean, et le troisième, en plus d'inclure les deux premières nécessités dans sa démarche politique, y déclare le principe de l'intégrité et de l'aliénation du territoire aux citoyens et citoyennes qui y vivent ; donc une vision globale rompue aux valeurs universelle

---

<sup>1</sup> La Déclaration du 14 Juillet fut signée par Charles Côté, Charles-Julien Gauvin, Russel Bouchard, Mario Tremblay et Daniel Larouche.

telles que définies dans la *Déclaration des Droits de l'Homme* et dans les *Chartes* canadienne et québécoise ; une vision inclusive qui ne saurait souffrir aucune classification de la qualité citoyenne sur la base de la qualité du sang, de la couleur de la peau, du sexe, de l'âge, de la langue, des idées et de la religion.

Le territoire, une collectivité et le droit de décider pour le présent et pour l'avenir, voilà le milieu, voilà ce que d'autres craignent d'appeler le «pays», voilà l'enjeu de la guerre qui nous occupe et qu'il importe de faire découvrir aux 286,000 citoyens qui entendent y rester, vivre et mourir —prospère et en paix— avec leurs enfants et petits-enfants. Voilà aussi le chemin qui reste à parcourir ! Car il est absolument impossible d'imaginer la fin de cette agonie programmée de longue date et en haut lieu, sans qu'il y ait reconnaissance de ces trois principes fondamentaux qui sont, redisons-le, *Liberté, Égalité, Fraternité* ; principes qui ont déjà convaincu des milliers d'hommes et de femmes à mourir sous leur bannière, principes inaltérables qui ne peuvent être sans la reconnaissance des devoirs de l'État du Québec à notre endroit, sans la reconnaissance des droits collectifs d'une population qui s'est suffisamment sacrifiée pour le bien de la patrie, d'une population meurtrie qui exige justice eu égard aux droits collectifs déjà reconnus aux peuples dits des «premières nations», d'une population ravagée qui exige en clair la reconnaissance du droit de décider de quelle manière elle entend organiser son avenir. Si le peuple du Saguenay–Lac-Saint-Jean n'est pas capable d'obtenir ce respect minimal de la part de Québec, il devra donc prendre les moyens requis pour provoquer les rendez-vous avec l'histoire, ce qui ne se fait pas sans heurt et sans unicité on l'aura compris —ou périr bêtement en esclaves ! La suite relève, nous l'avons dit, de la prise de conscience de l'injustice historique qui nous afflige, de l'implication du nombre dans la lutte pour corriger la situation (ou y mettre fin), de notre détermination à vaincre !

Quelle soit le fruit d'une expérience individuelle ou d'une lutte collective vécues en Inde, aux États-Unis, à Montréal, à Québec ou à Jonquière, la démarche de désobéissance civile, contrainte ultime que s'impose le citoyen pour rappeler à l'ordre tout pouvoir abusif, n'est jamais un geste banal en soi et reste toujours l'expression d'une grande cause, la cause de la dignité humaine, une cause universelle étroitement liée à celle de la libération de tous les peuples de la terre. Car la citoyenneté, faut-il le répéter, n'est pas un privilège mais une condition de l'Être parfaitement bien intégré à sa communauté, un droit inaliénable assorti d'impérieux devoirs dont celui de la défendre, pour lui et pour l'autre, jusqu'au prix du sang. Et dans ce contexte, le premier devoir d'un homme libre, citoyen d'un pays qui a déjà été libre, est de rêver au dégel de l'âme des siens, de tout faire ce qui est en son pouvoir pour provoquer l'histoire et de s'organiser avec les justes moyens dont il dispose pour délier sa patrie de ses fers et faire en sorte qu'elle soit à nouveau peuplée d'esprits souverains épris de justice et de liberté.

4 mars 2001

*La Société du 14 juillet*, Chicoutimi, Québec, Canada  
<http://www3.sympatico.ca/caspalcio>

*Dans ce pays trahi, il y a :*

*un gouvernement qui règne sur un semblant de parlement,  
des villages et des villes à éteindre, mais rien à justifier,  
des régions à détruire pour engraisser le pôle,  
des campagnes à souiller sous monceau de lisier,  
des forêts à sortir coupées en madriers,  
des terres à inonder au profit du voisin,  
un peuple gavé de mensonges,  
projet de satiété sans la société,  
démocratie bannie et citoyen maudit.*

*Dans mon Pays trahi,*

*des ministres sont venus en secret nous arracher la terre,  
pour l'inonder plus tard sous prétextes humanitaires,  
semeurs de désespoir déportant nos enfants.*

*Nous nous sommes levés, nous avons refusé.*

*Désormais lutterons  
pour protéger maison, famille, paysage  
et une certaine lumière inscrite en nos visages.*

\*\*\*

Cet ouvrage d'exception est le fruit du labeur de six citoyens du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le 14 juillet 2000, ils ont refusé que le gouvernement du Québec aliène, en secret et au mépris des citoyens de leur Pays, de vastes pans du territoire de leur région.

À travers vingt textes accessibles de réflexion et d'analyse, les auteurs montrent les liens qui existent entre ce geste sans précédent et l'orientation politique qui, depuis trente ans, détruit les régions, les vidant de leurs jeunes, saccageant leur tissu social et leur environnement, pillant leurs ressources. Une orientation qui nie l'égalité des chances et le droit à la citoyenneté.

Solidement documenté, ce livre offre au lecteur préoccupé par l'avenir de sa communauté et du Québec des pistes de réflexion et d'éveil ...